

RAPPORT D'ACTIVITES 2018



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
PORTES DE SOLOGNE

« Associer les communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace » (Art. L. 5214-1 CGCT)

PREAMBULE

En retraçant les événements de l'année passée, le rapport d'activités est avant tout un document de communication, d'archives et de mémoire, permettant de faire le point sur la structure et ses engagements sur le territoire. Il est adressé, chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre. Il fait ensuite l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune sont entendus.

On peut aussi rappeler que :

- le président peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune ou à la demande de ce dernier
- les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de la communauté.

Le présent rapport retrace ainsi les activités de notre communauté de communes, exercées durant l'année 2018. Il est destiné à informer les élus communautaires, les élus municipaux des communes membres, les partenaires de l'EPCI, les habitants du territoire et toute personne intéressée par les réalisations intercommunales. Il constitue de surcroît une mémoire des différentes actions entreprises par la collectivité sur cette année, tout en apportant les éléments nécessaires à la connaissance du fonctionnement et du rôle de la structure.

Ce document a été élaboré par la direction générale, en coordination avec l'ensemble des agents œuvrant au développement de la structure communautaire.

MOT DU PRESIDENT



Un tournant s'amorce en 2018 pour la Communauté de communes...

Après plusieurs années de vigilance budgétaire, de construction prudente et progressive de notre collectivité, l'année 2018 est empreinte de nombreuses pistes d'évolutions positives pour l'avenir.

En effet et en premier lieu, il faut souligner que grâce à la forte maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et à la volonté de renforcer notre capacité à investir, on constate sur 2018 les prémices d'une forte amélioration des comptes de la Communauté de communes, avec un excédent de fonctionnement net de plus de 2,5 millions d'euro constaté au BP 2018. Il faut dire que notre gestion de l'inondation du complexe aquatique a été particulièrement performante : fortes subventions perçues, mise à disposition de notre personnel, assistance contentieuse efficace, et communication multi-supports pour assurer une réouverture en trombe. Le Cube, nouvellement dénommé, a réouvert le 20 mars et le rapport dévoile les chiffres encourageants des premiers mois d'activité, avec une nouvelle équipe motivée et dynamique.

Outre cet enjeu majeur de l'année 2018 qu'a été l'ouverture du CUBE, il faut noter que de nouvelles compétences ont été prises par la CCPS, ou sont à l'étude. La compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) a été prise par la CC qui a travaillé activement avec le syndicat de rivières pour une mise en œuvre efficace de cette compétence. Par ailleurs, l'année a été rythmée par les réunions de pilotage sur les études relatives aux compétences eau et assainissement, à l'action économique (schéma de développement), et surtout pour définir notre aménagement futur dans le cadre du SCoT dont l'élaboration est menée avec rapidité et efficacité.

Sur un plan organisationnel, il faut noter que les services mutualisés ont évolué en 2018 : structuration autour de 3 pôles (animation Vie locale, ressources, développement et gestion durable du territoire) pour plus de transversalité et de relais en interne sur les différents axes traités par les deux collectivités. Par ailleurs et surtout, l'organisation mise en place permet désormais de développer et renforcer les services auprès des communes. C'est ainsi que le service d'instruction propose aux communes de la CC de gérer sur site la pré-instruction grâce à une mise à disposition descendante, donnant ainsi la voie à une nouvelle forme de mutualisation entre nos collectivités.

C'est notamment grâce à ces services et à leurs agents que nous pouvons présenter chaque année un rapport d'activités détaillé qui montre à quel point notre action est diversifiée, performante, et adaptée aux évolutions à venir.

SOMMAIRE

Présentation générale de la CC	page 5
Le Conseil Communautaire	page 6
Les Commissions permanentes	page 7
Le Bureau Communautaire	page 8
Le personnel au service de la CC	page 9
Finances	page 12
Développement économique	page 14
Aménagement de l'espace communautaire	
SIG	page 30
Instruction des autorisations droit du sol	page 31
Affaires sociales et logement	
Aire d'accueil des gens du voyage	page 34
Instructions et suivi RSA	page 36
Portage de repas	page 37
Enfance et affaires scolaires	
Petite enfance et RAM	page 39
Transports scolaires	page 41
Sports et loisirs	page 42
Environnement et cadre de vie	
Assainissement autonome (SPANC)	page 44
Déchets ménagers et gestion de l'eau	page 47
Tourisme	page 50
Communication et TIC	
Point Cyb	page 51
Communication	page 52
Marchés publics passés	page 55

Présentation générale de la Communauté de communes

Le territoire :

(INSEE 2015)

- 7 communes
- Une superficie de 415,5 km²
- Densité (en habitants /km²) 37
- 15 338 habitants
- 6 425 ménages
- 7 500 logements

Création et évolution statutaire :

Arrêté de création du 14 novembre 2006

Evolution des statuts par arrêtés préfectoraux du :

- 19 décembre 2008 : statuts précisés suite à définition intérêt communautaire
- 6 août 2010 : SIG, NTIC, précisions sur le SPANC
- 11 janvier 2011 : bassin d'apprentissage
- 20 avril 2012 : prestation de services et participation SDIS
- 4 nov. 2014 : BAF, Cinéma, redéfinition voiries, NTIC, gestion eau
- 22 mai 2015 : changement dénomination : CC des Portes de Sologne
- 9 décembre 2016 : intégration de Jouy au 1/01/2017 avec modification de la répartition des sièges, ZAE sans intérêt communautaire, collège Lamotte, équipements culturels
- 18 décembre 2017 : GEMAPI et nouvelle répartition des compétences entre obligatoires, optionnelles et facultatives

Mises à disposition de locaux et de personnel :

- Le personnel et les locaux de la ville de La Ferté Saint Aubin sont partiellement mis à la disposition de la Communauté de communes, depuis une délibération du Conseil du 15 décembre 2006. Ce principe a été reconduit d'année en année.
- Locaux : la Communauté de Communes loue par ailleurs à la Ville de La Ferté Saint Aubin un local de 200 m² pour les services : développement économique, SPANC et service d'instruction (Urbanisme). Elle a par ailleurs bénéficié du transfert du bâtiment abritant l'Office de Tourisme ainsi que celui abritant l'association Parentale les Petits Loups, et enfin les bureaux des deux RAM à la MASS.

Le Fonctionnement :

Siège : Hôtel de ville de La Ferté Saint - Aubin

8 commissions ou groupes de travail

9 membres du Bureau

27 Conseillers communautaires

93 Conseillers municipaux non délégués communautaires impliqués dans les commissions ou groupes de travail

Les compétences au 31 décembre 2018 :

Obligatoires :

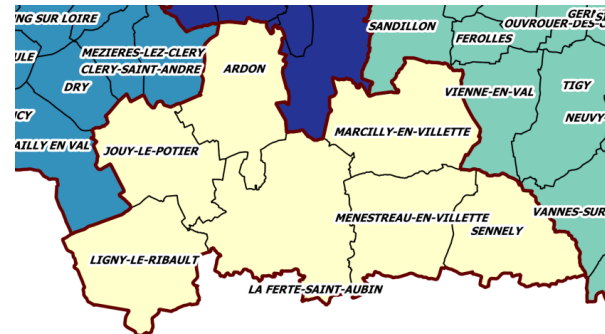
- 1- Aménagement de l'espace : SCoT ; PLU (...)
- 2- Actions de développement économique
- 3- GEMAPI
- 4- Aménagement, entretien, gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- 5- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Optionnelles :

1. Politique du logement et du cadre de vie
2. Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
3. Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
4. Action sociale d'intérêt communautaire
5. Création et gestion de maisons de services au public

Facultatives :

1. Actions dans le domaine scolaire : second degré
2. Prestations de Services
3. Prévention : Service d'incendie et de Secours



Le Conseil Communautaire

Répartition des sièges

Les communes et la Communauté de communes ont délibéré en 2013 pour fixer d'un commun accord la répartition des sièges de conseillers communautaires. Cette répartition a été modifiée par délibération du 13 septembre 2016 pour permettre l'intégration de Jouy-le-Potier. Le nombre de sièges de conseillers communautaires est fixé à 27.

Communes	Populations INSEE	Accord Local
La Ferté Saint-Aubin	7 219	12
Marcilly	2 040	4
Ménestreau-en-Villette	1 472	3
Jouy-le-Potier	1 319	2
Ligny-le-Ribault	1 300	2
Ardon	1 099	2
Sennely	689	2
Totaux	15 138	27

Activité des instances de la Communauté en 2018 – Administration générale :

- 9 Conseils Communautaires (7 en 2017)
- 146 délibérations passées (150 en 2017)
- 22 décisions du Président (24 en 2017)
- 16 réunions de bureau (10 en 2017)
- 18 réunions de commissions (10 en 2017)
- 1 697 courriers reçus (1 437 en 2017) et 43 courriers émis (40 en 2017) par le secrétariat général, les autres réponses aux courriers reçus ayant été fait par les autres services de la CC

Les commissions permanentes

152 membres dont 93 conseillers municipaux non communautaires

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES PERMANENTES (mise à jour 14/11/17)

COMMUNES	Aménagement de l'espace, Développement Economique Constance de Péligny	Affaires Sociales et Logement Eric Lembo	Tourisme et culture Anne Gaborit	Enfance et affaires scolaires Gilles Billiot	Environnement et Cadre de Vie Hervé Nieuviarts	Sports et loisirs Stéphane Chouin	Finances Pierre Henry	Communication, NTIC Elysabeth Catoire
	Titulaires titulaires	Titulaires titulaires	Titulaires titulaires	Titulaires titulaires	Titulaires titulaires	Titulaires titulaires	Titulaires titulaires	Titulaires titulaires
ARDON	Véronique FAUVE	Odile KOPP	Véronique FAUVE	Nathalie FROUX	Monique BILLOT	Anne REAU	Monique BILLOT	Elysabeth CATOIRE
ARDON	Guy LASNIER	Marylène URBANIAK	Guy LASNIER	Gaël VERRIER	Marc VILLAR	Jean-Claude DALLOT	Elysabeth CATOIRE	Anne REAU
JOUY-LE-POTIER	Michel GAUDÉ	Nicole BERRUÉ	Patricia GAUTHIER	Astrid MALAWKA	Catherine COLAS	Michel SOUILLART	Pascal HERRERO	Michel PILTÉ
JOUY-LE-POTIER	Thierry ZION	Lorella CARPENTIER	Thierry ZION	Gilles BILLIOT	Nicole BERRUÉ	Eric DELPIVAR	Gilles BILLIOT	Michel GAUDÉ
LA FERTE ST AUBIN	Constance de PÉLICHY	Stéphanie AUGENDRE MENARD	Nicole BOILEAU	Stéphanie HARS	Véronique DALLEAU	Chloé BORYSKO	Christophe BONNET	Constance de PÉLICHY
LA FERTE ST AUBIN	Géraldine VINCENT	Stéphanie HARS	Constance de PÉLICHY	Stéphanie AUGENDRE MENARD	Nicole BOILEAU	Stéphane CHOUIN	Dominique THENAULT	Marion CHERRIER
LA FERTE ST AUBIN	Véronique DALLEAU	Frédérique de LIGNIERES	Linda RAULT	Isabelle FIDALGO	Dominique THENAULT	Jean-Noël MOINE	Jean-François KARCZEWSKI	Stéphanie AUGENDRE MENARD
LA FERTE ST AUBIN	Stéphane CHOUIN	Linda RAULT	Stéphanie HARS	Véronique DALLEAU	Christophe BONNET	Vincent CALVO	Sébastien DIFRANCESCHO	Nicole BOILEAU
LA FERTE ST AUBIN	Christophe BONNET	Mme Maryvonne PRUDHOMME	Dominique THENAULT	Vincent CALVO	Emmanuel THELLIEZ	Daniel GAUGAIN	Pierre LUQUET	Vincent CALVO
LA FERTE ST AUBIN	Jean-Frédéric OUVRY	Manuela CHARTIER	Emmanuel FOURNIER	Dominique DESSAGNES	Jean-Frédéric OUVRY	Jacques DROUET	Thierry MONTALIEU	Manuela CHARTIER
LIGNY LE RIBAUT	Olivier GRUGIER	Claire MINIERE	Claire MINIERE	Dominique DRUPT	Claire MINIERE	Jérémy GLORIAN	Anne GABORIT	Diane NAUDIN
LIGNY LE RIBAUT	Jean-Marie THEFFO	Patricia SOULIER	Anne GABORIT	Olivier GRUGIER	Eric FOUGERET	Olivier GRUGIER	Jean Marie THEFFO	Marc VALLICIONI
MARCILLY EN VILLETTE	Laurent DELORT	Monique GUYOT	Stéphanie CHARRON	Stéphanie CHARRON	Bernard GILBERT	Stéphanie CHARRON	Olivier CROUZET	Jocelyne BACHMANN
MARCILLY EN VILLETTE	Bernard GILBERT	Carole LANDRY	Monique GUYOT	Carole LANDRY	Hervé NIEUVIARTS	Virginie MARTIN	Hervé NIEUVIARTS	Monique GUYOT
MARCILLY EN VILLETTE	Patrick PILON	Sylvie POUPIN	Olivier CROUZET	Michel POUGET	Patrick PILON	Michel POUGET	Patrick PILON	Franck MACHTELINCK
MENESTREAU EN VILLETTE	Jean-Marc CADET	Eric LEMBO	Fabrice WEBER	Marie-France PICHARD	Olivier DAVID	Eric LEMBO	Bertrand DAUDIN	Danielle BISSON
MENESTREAU EN VILLETTE	Bertrand DAUDIN	Marie-Annick VATZ	Lucie LECOLLOEC	Marie-Annick VATZ	Fabrice WEBER	Emmanuel PLASSON	Eric LEMBO	Fabrice WEBER
SENNELY	Pierre HENRY	Catherine RECLÉ	Marie-Laure LABBÉ	Muriel MARTIN	Jean-Jacques BOUQUIN	Jean-Marc PERRUCHE	Pierre HENRY	Martine ORLAND
SENNELY	Jean-Philippe MENAGER	Laure BERRUÉ	Muriel MARTIN	Jean-Marc PERRUCHE	Francis GARRIDO	Laurent LAMBERT	Philippe de DREUZY	Catherine RECLÉ

Le bureau Communautaire



Jean-Paul ROCHE
Adjoint ARDON
Président



Constance de PÉLICHY
Maire La Ferté St Aubin
1^{ère} vice-présidente
aménagement de l'espace
et développement éco.



Hervé NIEUVIARTS
Maire Marcilly en Villette
2nd vice-président
Environnement, Cadre de
Vie, et Finances



Eric LEMBO
Maire Ménestreau en Villette
3^{ème} vice-président
Affaires sociales et logement



Gilles BILLIOT
Maire Jouy le Potier
4^{ème} vice-président
Enfance et affaires scolaires



Anne GABORIT
Maire Ligny le Ribault
5^{ème} vice-présidente
Tourisme et Culture



Elisabeth BLACHAIS -
CATOIRE
Maire d'Ardon
6^{ème} vice-présidente
Communication et NTIC



Pierre HENRY
Maire de Sennely
7^{ème} vice-président
Finances

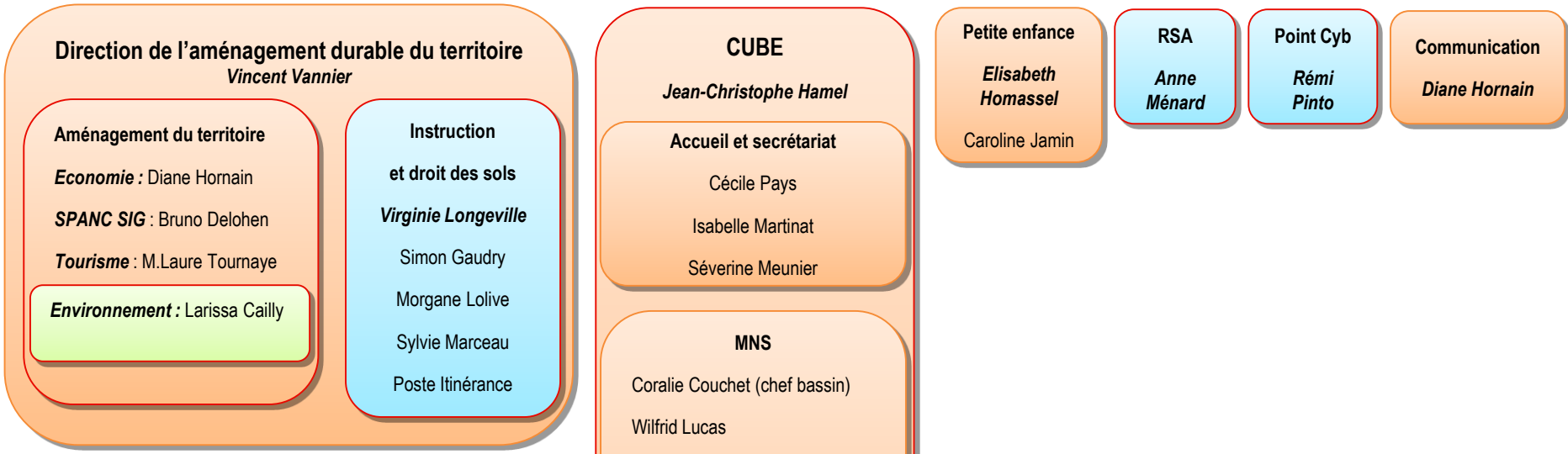


Stéphane CHOUIN
Adjoint La Ferté St Aubin
8^{ème} vice-président
Sport et loisirs

Personnel au service de la Communauté de communes

Pour assurer le fonctionnement de la structure communautaire, une équipe pluridisciplinaire œuvre quotidiennement pour faire aboutir les projets communautaires. Outre les 25 agents (23,7 ETP) employés directement par la CCPS (en orange et en bleu ci-dessous), une trentaine d'agents sont mis à disposition par la ville de La Ferté Saint Aubin pour une partie de leur temps de travail (en vert, environ 6 ETP, voir page suivante).

Agents intercommunaux (recrutés par la CCPS) : détail par services au 1^{er} janvier 2018



Légende :

- Service intercommunaux
- Services intercommunaux partiellement mis à disposition d'une ou plusieurs communes de la CC
- Services municipaux (LFSA) partiellement mis à disposition de la CCPS
- Services de la ville de LFSA

Personnel au service de la Communauté de communes

Les services intercommunaux sont gérés au sein d'une organisation fortement mutualisée avec la ville de La Ferté Saint-Aubin, comme le montre l'organigramme commun ci-dessous.



Organigramme au 1^{er} juin 2019
Emplois permanents en position d'activité
et contrats de plus de 6 mois



Maire de la Ferté Saint-Aubin
Constance de Pélicy

Direction générale des services
Vincent Vannier - DGS

- Police Municipale
Isabelle Peronnet
Philippe Réthoré - Adjoint
Kevin Sainson
Stéphanie Sanchez (CLM)
Jean-Marc Bonkus (ASVP)
Romain Chambréau (ASVP)
- Secrétariat Général
Nadine Pierre
Valérie Lemaire
- Valorisation de l'action locale et communication
Florence Wojcik
Nelly Marchand

Président de la CCPS
Jean-Paul Roche

Pôle Ressources
Martine Frichet - Directrice Générale Adjointe

- Direction des Finances et des achats**
Anne-Sophie Genest - Directrice
Arnaud Hurtez
Léonie Chaumet
Karine Binet
Julie Demoule
Fautsine Servajean
NN (TC)
- Citoyenneté**
Elisa Marujo Dias
Sylvie Garcia
Marie Ange Chambréau
Marie José Foucher 50 %
- Informatique, téléphonie et TIC**
Vincent Anceau
Lucas Heintzmann (apprenti)

Pôle Développement et gestion durable du territoire
Vincent Vannier

- Direction des Services techniques opérationnels**
Thierry Pascault - Directeur
Romain Chenault - Adjoint
- Accueil et secrétariat**
Sandra Ganier
Sylvie Pelé
- Etudes**
Romain Chenault

Pôle Animation vie locale
Flavie Barodine - Directrice Générale Adjointe

- Direction de l'Animation sociale**
Florence Begouen Demeaux - Directrice
Claire Verkest - Adjointe
- Centre Communal d'Action Sociale**
- Accueil et secrétariat**
Delphine Pinaut
Fabienne Douchet
- Vis autonome et choisie**
Sébastien Chauveau
Valérie Métreau (CLM)
- Action sociale et RSA**
Anne Ménard
- Animation socio-culturelle**
Claire Verkest
Sébastien Chauveau
Ludothèque
Isabelle Petit
Pascale Cherrier

- Direction de l'Education**
Flavie Barodine - Directrice
Sébastien Garde - Adjoint
- Accueil des familles et vie scolaire**
Patricia Maquis
Fatima Séou
- Petite enfance**
Elisabeth Homassel
Caroline Jamin

Agent en surnombre : Christine Maigne-Quemard

Restauration et entretien des bâtiments
Stéphane Fernet - Responsable

- Hygiène**
Nathalie Ferey
Emilie Dargent
Nathalie Pesuger
Monique Ravier
Bety Cazaux
Stella Kanala
Juliana Mac Donna
Christine Renard
Fatima Ziti
Ouafae Qabbal
Julie Guilloinneau
Fabru Goullier
Christa Kroatke (EMS)
Pascale Collas (Sports)
Catherine Faussalry (Sports)
- Restauration**
Abdel Bouffane
Thomas Nourdin
Nadine Rigoin
Gilberte Levesen
Marie Araujo

Régie technique
Eric Debesumont - Responsable
Laurent Babot - Adjoint

Agents techniques

- Vincent Ruiz
Bertrand Levesen
Jérôme Mercier
Christophe Legrand
Jérôme Nerot
Kevin Lamache
Bruno Aubourg
Bruno Gerkeoud
Luc Mavalaoud
Sacha Menu
Séverine Lemoine
- Christophe Chaveron
Hervé Le Canvenec
Benoît Clavel
Olivier Fort
Sylvie Mery
Jean François Moucouveya
Benoît Michenet
Alexandre Barré
Frédéric Galgier
Jean-Louis Puzelo
NN (TC)

Service Qualité, sécurité et manifestations
René Boullier
Bernard Anlaes

Direction de la Culture, des Sports et de la vie associative
Bruno Delion - Directeur

- Sports et vie associative**
Bruno Delion
Eloïse Septier (Adjointe)
- Accueil et secrétariat**
Marie-Laure Mahot
- Animation sportive**
Eloïse Septier
- Equipements sportifs**
Christophe Lejoncour
Arnaud Pelletier
Jordan Valot
- CUBE**
Jean-Christophe Hamel
- Accueil et secrétariat**
Cécile Pays
Isabelle Martinot
Séverine Meunier
- MNS**
Coralie Couchet (chef bassin)
Wilfrid Lucas
Clément Jaouin
Simon Lavie
Emilie Malbrun-Cuvillier
Maxime Ombreslane
Florence Richard
Isabelle Graut

Enfance Jeunesse
Sébastien Garde

- Animation Périscolaire des Sablons**
Laëtitia Guillet
Lysiane Bouquin
Laëtitia Guersault
Bruno Tanguy
Alix Martin
Valérie Lunzati
Ouafae Qabbal
Fatima Ziti
Atsem
Corinne Neiveyans
Lucie Fréon
Hélène Mondiot
- Animation Périscolaire des Chénarais**
Karine Thauvin-Mendez
Clémence Touzeau
Sandie Munoz
Barbara Grespier
Yohan Charpentier
NN (TNC)
Mathieu Jaquet
Malicia Lakrot-Toriet
Khalil Baaziz
Atsem
Muriel Thouroux de Levans
Sonia Mongot-Gallien
Khadija Bouffane
Sandie Ridor
- Animation Périscolaire Bernard Vaussion**
Sandrine Brunet
Cyril Cantanuti
Christel Malard
Tiffany Lesven
Bryan Pinsard
Hernance Pousse
Nadifa M'Challa
Fabru Goullier
Atsem
Fabienne Lavergne
Soline Cauqui
Marta Teodoro
- Centre de loisirs Marmousiaux**
Karine Thauvin-Mendez
Laëtitia Guillet
Clémence Touzeau
Laëtitia Guersault
Sandie Munoz
Alix Martin
Yohan Charpentier
Barbara Grespier

Direction des Ressources humaines
Martine Frichet - Directrice
Sandrine Bylkow - Adjointe

- Ressources humaines**
Sandrine Bylkow
Eloïde Caplot
Aurélien Hernant
Sophie Goronflot 50 %
- Prévention des risques professionnels**
Sophie Goronflot 50 %
Alexandre Lagrand 50 %
Sébastien Garde 8,5 %
Kevin Sainson 8,5 %
Fabienne Douchet 8,5 %
Fatima Séou 8,5 %
Benoît Clavel 8,5 %

Direction de l'aménagement durable du territoire
Vincent Vannier

- Aménagement du territoire**
Economie : Diane Homsin
SPANC SIG : Benoit Delchou
Tourisme : Marie-Laure Toumayer
SCOT-CRST : Yvan Bozec (30 %)
- Environnement**
Larissa Cally
- Instruction et droit des sols**
Virginie Longeville
Simon Gaudy
Morgane Lollive
Sylvie Mareau
Emilie Imkaut

Services culturels

- Espace Madeleine Sologne**
Alexandre Lagrand
Isolina Miguez
- Action culturelle**
Olivier Thauvin
- Bibliothèque**
Catherine Pauligny
Laëtitia Cazeneuve
Sabine Terloh-Barelle

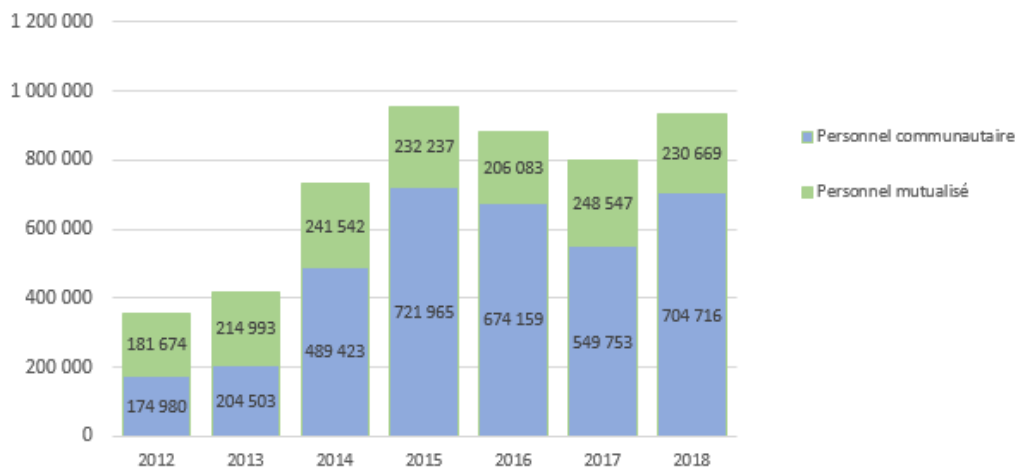
- Maison des Jeunes**
La Courtille
Ali Bouaziz
Corinne Deny
Bruno Tanguy
Point Cyb
Rémi Pinto
- Centre de loisirs Bernard Vaussion**
Sandrine Brunet
Cyril Cantanuti
Christel Malard
Tiffany Lesven
Lysiane Bouquin
Hernance Pousse

Gestion des Ressources Humaines

Au 31 décembre 2018, les effectifs au service de la Communauté de communes représentent à peu près 30,31 équivalents temps plein (ETP), répartis entre le personnel mutualisé (6,31) et le personnel communautaire (23,71).

Sur les 23,71 agents communautaires, 15 sont titulaires et 8,71 contractuels.

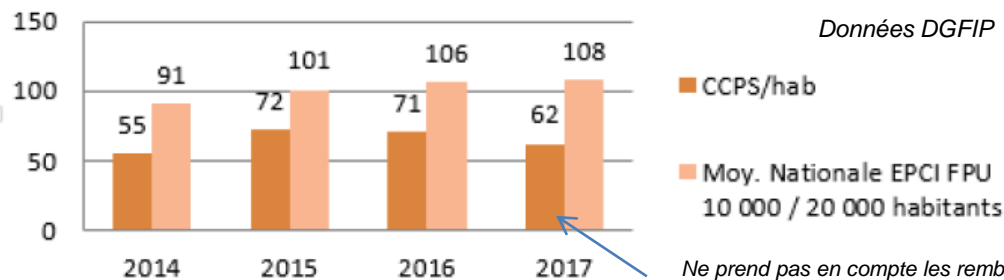
Evolution charges nettes de personnel



NB charges nettes : * personnels communautaires : chapitre 012 hors c/6217 et 6218 (D) - rembt mises à disposition personnel communautaire (R) - chapitre 013 rembt indemnités journalières (R)

* Personnels mutualisés (hors frais de structure) : chapitre 012 c/6217 et 6218 (D)

Dépenses de personnel en € par habitant



Les pourcentages de mise à disposition ont été régulièrement réévalués pour tenir compte des évolutions d'organisation. Les pourcentages de mutualisation appliqués en 2018 sont les suivants :

Services de la ville de LFSA mis à disposition de la CCPS	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018
Secrétariat général	30%	30%	30%
Service Finances	25%	25%	25%
Achats, Marchés Publics	25%	25%	25%
Service informatique	20%	20%	20%
Service des Affaires Scolaires	3%	3%	3%
Direction des Sports	10%	10%	5%
DSTO	10%	7,50%	7,50%
Service Ressources Humaines	20%	20%	20%
Service Entretien	2%	2%	2%
Secrétariat MASS	5%	5%	5%
Portage repas à domicile	25%	25%	25%
Service prévention	10%	10%	10%
Environnement			15%

Agents de la CCPS mis à disposition de la ville de LFSA	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018
Assistant socio-éducatif (RSA)	70%	70%	70%
Adjoint d'animation (Point Cyb)	5%	5%	5%

Service de la CCPS mis à disposition de la ville de LFSA	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018
Service Droit du sol	0%	40%	40%

Résultat de clôture 2018 budget principal

	Résultat à la clôture de l'exercice 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture 2018
Investissement	- 807 301,40		-77 443,08	-884 744,48
Fonctionnement	1 669 280,51	826 305,40	1 664 204,35	2 507 179,46
TOTAL	861 979,11		1 586 761,27	1 622 434,98

Dépenses Fonctionnement :

- Augmentation des charges générales et de personnel liée à la réouverture du CUBE
- Charges d'intérêts : 157 k€

Recettes Fonctionnement :

- Produits supplémentaires de fiscalité (CFE) + 673 k€
- Les recettes liées à la réouverture du CUBE s'élèvent à 290 k€
- Produits exceptionnels : remboursement sinistre complexe aquatique pour 487 k€

Dépenses Investissement :

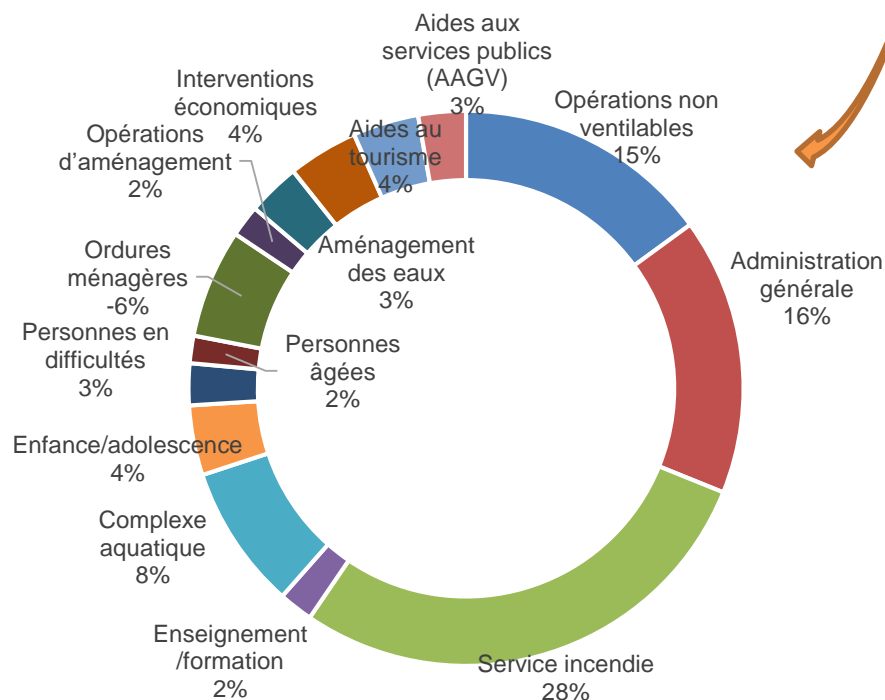
- Reprise déficit antérieur : 605 k€
- Remboursement dette en capital : 275 k€
- Réhabilitation complexe aquatique (AP) : 952 k€

Recettes Investissement :

- FCTVA 222 k€
- Subvention DETR 215 k€
- Subvention département CUBE: 90 k€

Ressources disponibles 2018

Ressources brutes	6 367 899
Fiscalité reversée	2 591 352
Ressources nettes	3 776 547
Utilisation des ressources	1 934 956
Charges financières	157 252
Résultat 2018	1 684 338
Reports 2017	685 767
Excédent de fonctionnement net	2 508 285



Résultat de clôture 2018 budget annexe SPANC

	Résultat clôture 2017	Résultat 2018	Résultat clôture 2018
Investissement	10 255,80	1 104,31	11 360,11
Fonctionnement	40 534,64	14 018,26	54 552,90
TOTAL	50 790,44	15 122,57	65 913,01

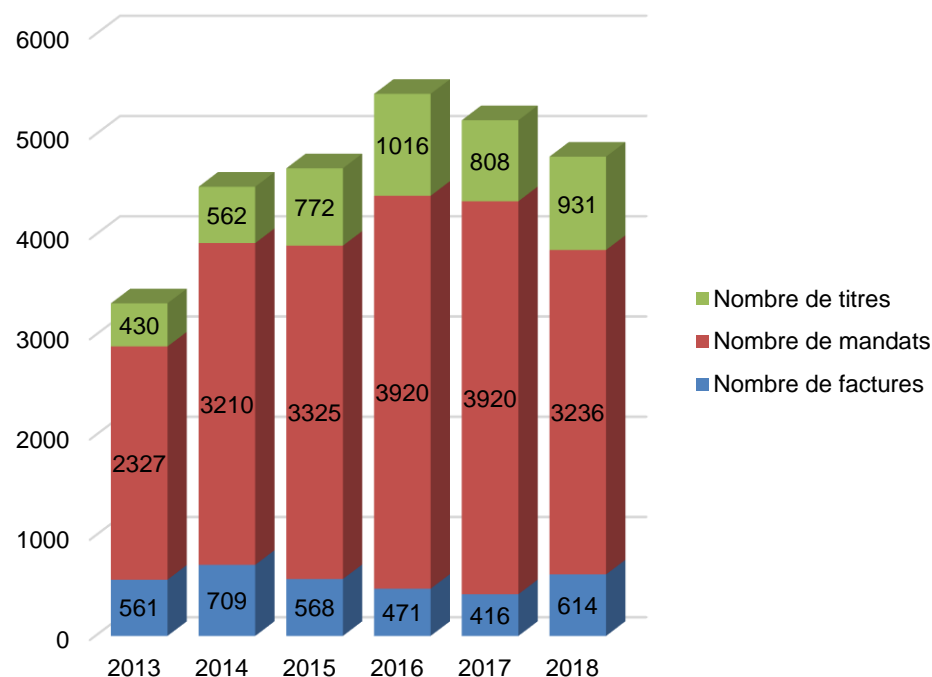
Résultat de clôture 2018 budget annexe Chavannerie II

	Résultat clôture 2017	Résultat 2018	Résultat clôture 2018
Investissement	11 105,76	92 013,07	103 118,83
Fonctionnement	1 198,78	1,42	1 200,20
TOTAL	12 304,54	91 014,49	104 319,03

Résultat de clôture 2018 budget annexe Prestation de service

	Résultat clôture 2017	Résultat 2018	Résultat clôture 2018
Fonctionnement	11 664,40	16 875,26	28 5396,66
TOTAL	11 664,40	108 889,75	132 858,69

Activité du service Finances



Une activité soutenue du service Finances / marché en 2018 en raison :

- du suivi administratif et financier des marchés publics liés à la réhabilitation des locaux techniques du Cube
- des études financières liées à la réouverture du Cube et participation aux différentes instances (comité de pilotage, groupes de travail...)

Développement économique

Les missions :

- gestion et commercialisation des zones d'activités économiques
- immobilier d'entreprise et foncier économique (bourse des terrains et locaux vacants)
- animation économique (accompagnement individuel et collectif des entreprises)
- promotion économique du territoire

Gestion des Zones d'Activités:

- ✓ Lancement d'une étude pour élaboration d'un schéma global de développement économique à l'échelle du territoire (quel type de développement, sur quelles zones, à quelle échéance)
- ✓ Marcilly-en-Villette, mandat de l'EPFLI pour acquisition de terrains à vocation économique
- ✓ Ardon, ZAC de Limère, suivi des projets d'aménagement du site ex-Hitachi.



Commercialisation, immobilier d'entreprise et foncier économique:

- ✓ La Ferté Saint-Aubin, zone de la Chavannerie II, vente définitive à l'entreprise SCBL
- ✓ Ménestreau-en-Villette, autorisation de la vente d'un terrain pour extension de l'entreprise Mécanickel
- ✓ Terrains et locaux vacants : recensement, diffusion, mise en relation sur l'ensemble du territoire



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Animation Economique

Organisation du 3^{ème} [forum des entreprises](#) les 8 et 9 avril à l'écoparc de Neung sur Beuvron : 20 000 visiteurs, 530 entreprises participantes, 400 stands d'exposition (19 de notre territoire) et plus de 1 000 offres d'emploi. L'entreprise Fertésienne de Patricia Corvol s'est vue décerner à cette occasion un trophée d'entreprise.



Organisation du 2^{ème} [forum de l'emploi des Portes de Sologne](#) le 18 septembre 2018 Espace Madeleine Sologne de La Ferté Saint-Aubin : 40 entreprises, 1 100 demandeurs d'emplois et plus de 150 postes consolidés grâce à cet évènement



Rencontres régulières avec le [GERFA](#) et rencontre annuelle entre le groupement d'entreprises et les Maires du territoire.



Territoire pilote pour mise en place et test du dispositif [Campagnon](#) : plateforme numérique de mise en relation pour tous les services du quotidien. Projet piloté par open agrifood Orléans et co-financé par le Département du Loiret. Questionnaire à la population pour recensement des besoins dans l'été, conception commencée de la plateforme, pour une mise en ligne en 2019.



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Promotion du territoire



Signature d'une convention de Partenariat avec la [Région Centre Val de Loire](#) pour mettre en œuvre sur notre territoire :

- ✓ l'intervention de la Région dans les aides à l'immobilier d'entreprise
- ✓ la possibilité de créer une aide directe pour les Très Petites Entreprises sur notre territoire

Participation au comité de coordination initié par [Loire&Orléans Eco](#) pour mise en relation de l'ensemble des partenaires institutionnels du territoire œuvrant en matière de développement économique local.



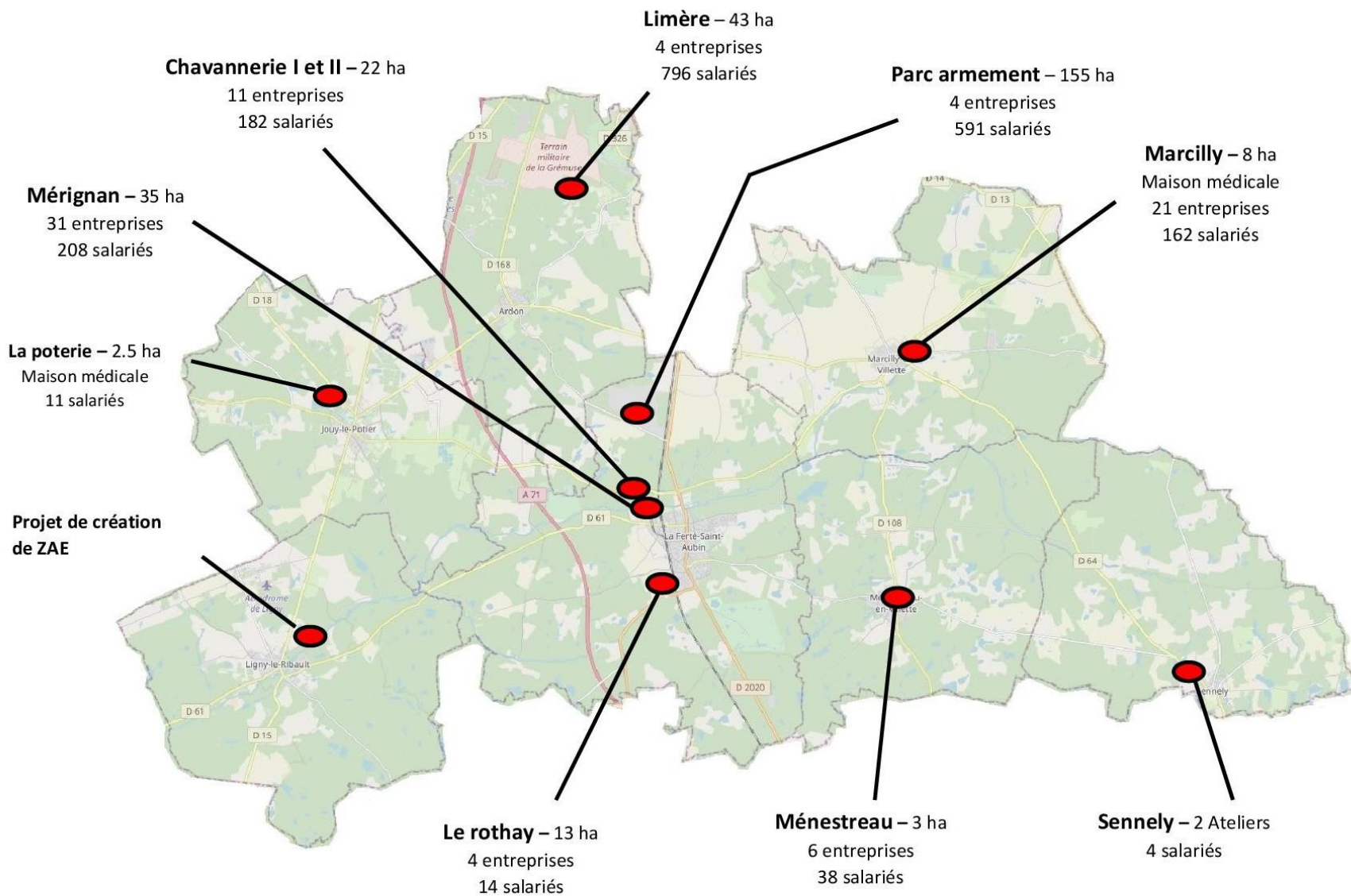
Intégration de l'université des développeurs créée par [Dev'up Centre Val de Loire](#) et participation régulière aux formations, actions de sensibilisation et groupes d'échanges et de réflexion.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

En chiffre : évolution de l'activité économique

		1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre	Solde par commune
Ardon	Créations	1	3	5	6	15
	Radiations	2	3	0	4	9
	solde	-1	0	5	2	6
La Ferté St-Aubin	Créations	0	1	0	0	1
	Radiations	2	1	1	1	5
	solde	-2	0	-1	-1	-4
Jouy-le-Potier	Créations	2	1	1	1	5
	Radiations	3	0	1	1	5
	solde	-1	1	0	0	0
Ligny-le-Ribault	Créations	2	2	0	3	7
	Radiations	1	2	0	2	5
	solde	1	0	0	1	2
Marcilly-en-Villette	Créations	1	4	2	1	8
	Radiations	1	0	1	2	4
	solde	0	4	1	-1	4
Ménestreau-en-Villette	Créations	4	2	2	1	9
	Radiations	0	1	0	2	3
	solde	4	1	2	-1	6
Sennely	Créations	0	0	2	1	3
	Radiations	1	2	0	2	5
	solde	-1	-2	2	-1	-2
Solde annuel		0	4	9	-1	12

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



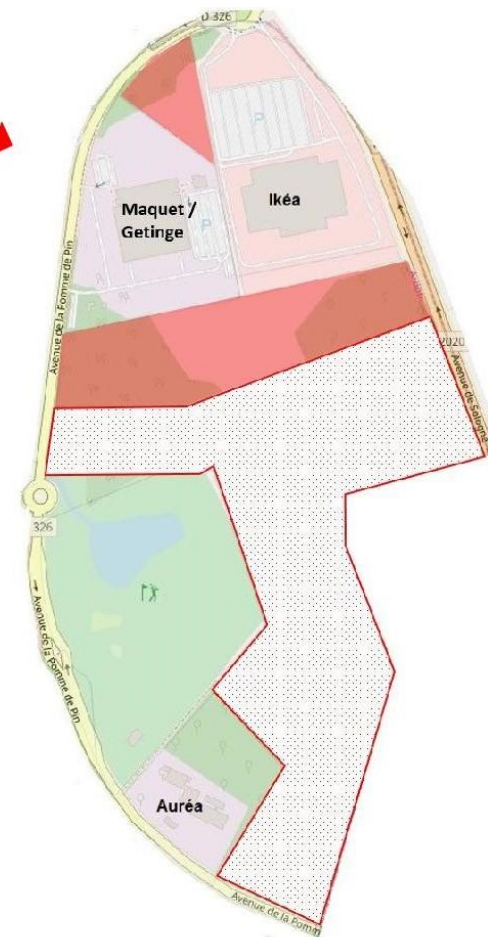
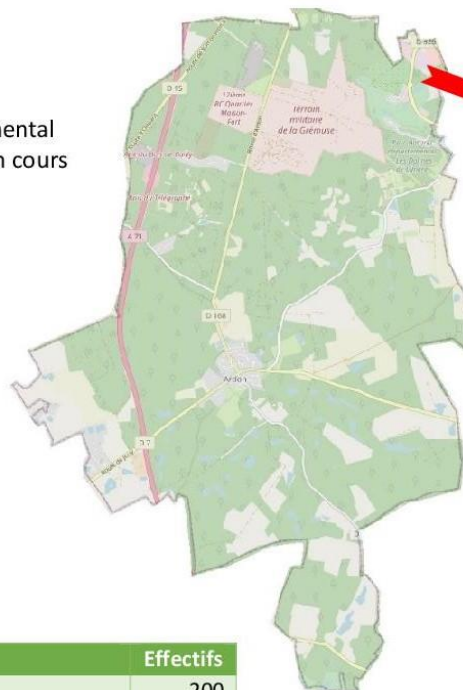
Les ZAE du territoire en 2018

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



Surface totale : 43 ha soit 430 000 m²
 Surface disponible : 8 ha parcelles conseil départemental
 22 ha projet d'aménagement en cours

Zone d'Activités parc de Limère- Ardon



Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
Ikéa	Mobilier	200
Maquet	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	357
Getinge	Commerce de produits pharmaceutiques	154
Cetiom - Auréa	Analyses de sols	85
Total		796

Source : CCI Centre Val de Loire

Mise à jour : Mars 2019

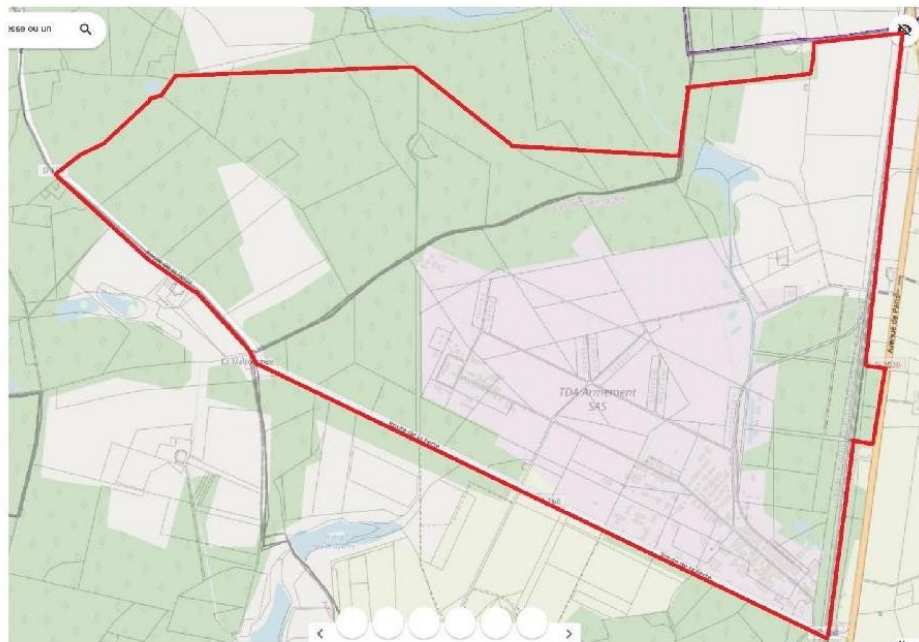
 Terrain départemental  Projet d'aménagement privé en cours

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



Parc spécialisé armement - La Ferté Saint-Aubin et Ardon

Surface totale : environ 465 ha soit 4 649 983 000 m²
 Totalemment occupé par les entreprises



Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
Thalès LAS France	Fabrication d'armes et de munitions	410
Junghans T2M SAS	Fabrication d'armes et de munitions	102
Roxel	Construction aéronautique et spatiale	57
Chevaux restauration	Restauration d'entreprise	22
Total		591

Source : CCI Centre Val de Loire Mise à jour : mars 2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



Zone d'Activités La Chavannerie - La Ferté Saint-Aubin

Surface totale : environ 22 ha soit 218 000 m²
 Surface en cours de cession : Projet sur les 2 ha au
 Surface disponible : 18 000 m² chavannerie II



Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
Agro Bio	Fabrication de préparations pharmaceutiques	43
Sologne entretien	Travaux de terrassement	22
Mécaplus	Mécanique de précision	2
BLM	Fabrication de béton prêt à l'emploi	16
Isol habitat	Travaux d'isolation	12
Centre technique municipal	Services techniques de la commune	38
Cartonnages Orléanais	Fabrication de cartonnages	3
Sologne Biogaz	Production d'électricité par méthanisation	2
3 MDV		13
DCDI / DCDV	Mécanique industrielle	29
Clinique vétérinaire	Clinique vétérinaire	2
Total		182

Source : CCI Centre Val de Loire

Mise à jour : Mars 2019

■ Terrain privé disponible ■ Foncier CCPS disponible



Zone d'Activités de Mérignan Nord - La Ferté Saint-Aubin

Surface totale : environ 23 ha soit 232 100 m²



Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
Thermobile France	Fourniture d'équipements industriels	7
Dekra	Contrôle technique automobile	2
Biscuiterie de Sologne	Produits à base de miel	3
Gaec de Mérignan	Production de miel	1
Les apiculteurs associés	Produits issus de l'apiculture	18
Astrid de Sologne	Miradors et rondins de bois	5
Baron Daniel	Réparation de véhicules légers	1
Menuiserie Thomas	Menuiserie	1
Lampe du parfumeur	Fabrication d'équipements du foyer	7
Pom' Coco	Vente de fruits et légumes	3
La boucherie de Sologne	Boucherie	18
Votre épicerie bio	Épicerie	2
Garage Venot	Réparation de poids lourds	8
Lantana	Aménagements paysagers	5
TVF	Transport	20
Cap auto	Casse automobile	4
Total		105



- Bâtiment disponible
- Terrain privé disponible
- Foncier municipal disponible
- Foncier CCPS disponible

Source : CCI Centre Val de Loire

Mise à jour : Mars 2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



Zone d'Activités de Mérignan Sud - La Ferté Saint-Aubin

Surface totale : environ 12 ha soit 122 000 m²
 Extension possible : environ 20 ha




Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
TVF	Transport	Na
JCC Emballages	Emballage carton	13
Maschio	Matériel agricole	8
CMS Rouault	Charriots élévateurs	4
Petrot	Charpente	9
PLMS	Bâtiment	2
Henry	Mécanique de précision	18
DEM Métrologie	Etalonnage d'instruments de mesure	16
Concept stone	Cuisine et salle de bain	3
Sologn'Agri	Entretien de propriétés	1
CMD	Electroménager	2
Garage Trémillon	Réparation de véhicules légers	10
STSI	Transport de matières spéciales	3
Total		89

Source : CCI Centre Val de Loire

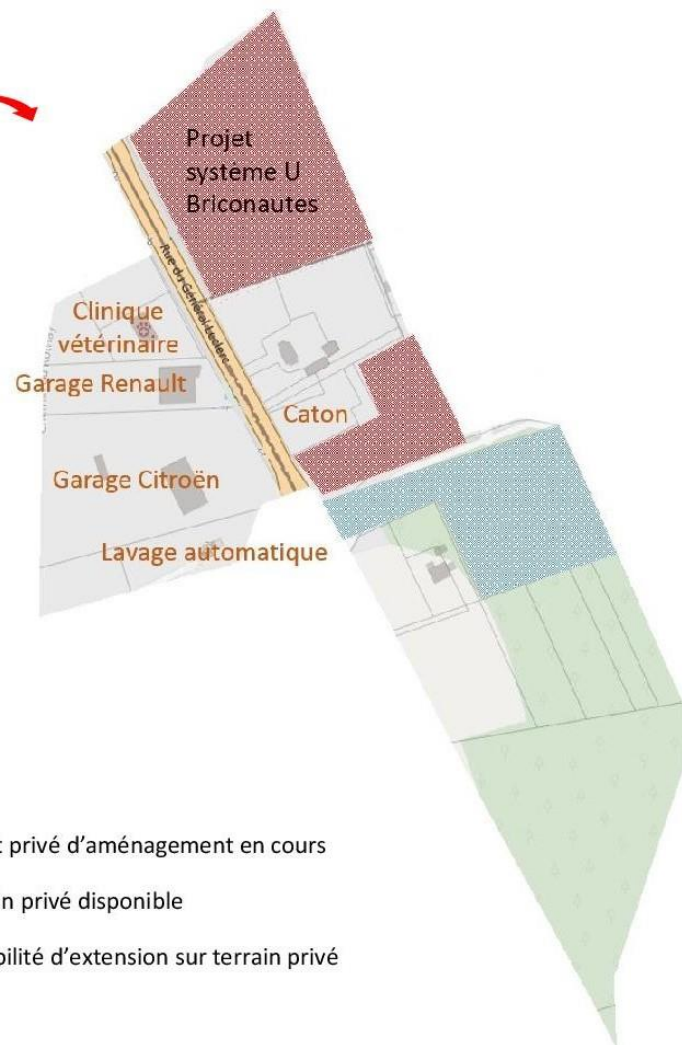
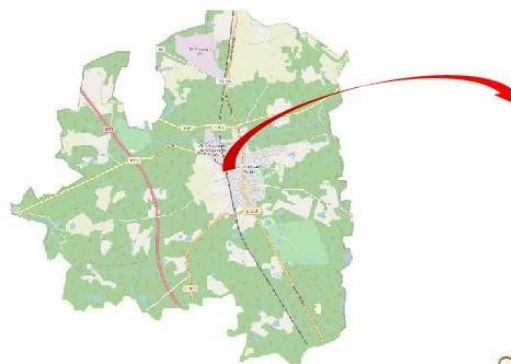
Mise à jour : Mars 2019

 Possibilité d'extension sur terrain privé



Zone d'Activités du Rothay - La Ferté Saint-Aubin

Surface totale : environ 13 ha
Surface disponible : environ 1 ha



Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
Clinique vétérinaire		1
Garage Renault		5
Garage Citroën		8
Chambre funéraire Caton		NA
Lavage automatique		0
Total		14

Source : CCI Centre Val de Loire

- Projet privé d'aménagement en cours
- Terrain privé disponible
- Possibilité d'extension sur terrain privé

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



Surface totale : 8.5 ha soit 84 600 m²

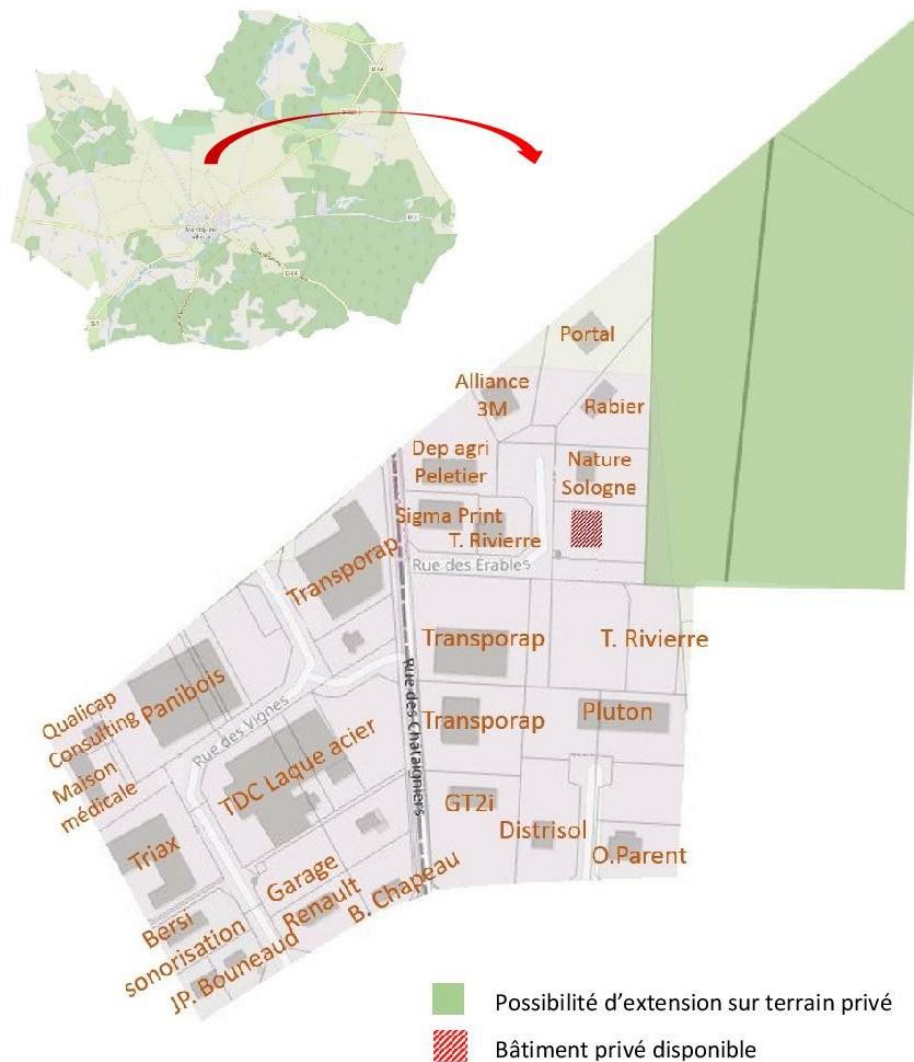
Possibilité d'extension : 3.5 ha soit 36 500 m²

Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
Parent Olivier	Paysagiste	2
Pluton	Matériel de stand	3
Sigma print	Sérigraphie	2
Nature Sologne	paysagiste	5
Peinture Rabier	Peinture	2
Ets Portal	Matériaux de construction	1
Alliance 3 M	Mécanique de précision	4
Qualicap consulting	conseil	1
Dep Agri Peletier	Mécanique engins agricoles	1
Rivière Philippe	Terrassement	2
Transporap	Déménagement garde meuble	36
GT2i	Génie thermique ingénierie informatique	4
STEN	Bâtiment	1
Bersi sonorisation	Animation sonorisation	2
Distrisol	Revêtement sols et murs	2
Panibois	Fabrication de moules de cuisson en bois	45
Maison médicale	Divers libéraux	6
Triax	Métallerie serrurerie	19
TDC laque acier	Revêtement de métaux	19
Garage Renault	Garage	2
Chapeau Bruno	Electricité plomberie chauffage	2
Bounaud Jean-Pierre	Plomberie chauffage	1
Total		162

Source : CCI Centre Val de

Zone d'Activités du bourg - Marcilly-en-Villette



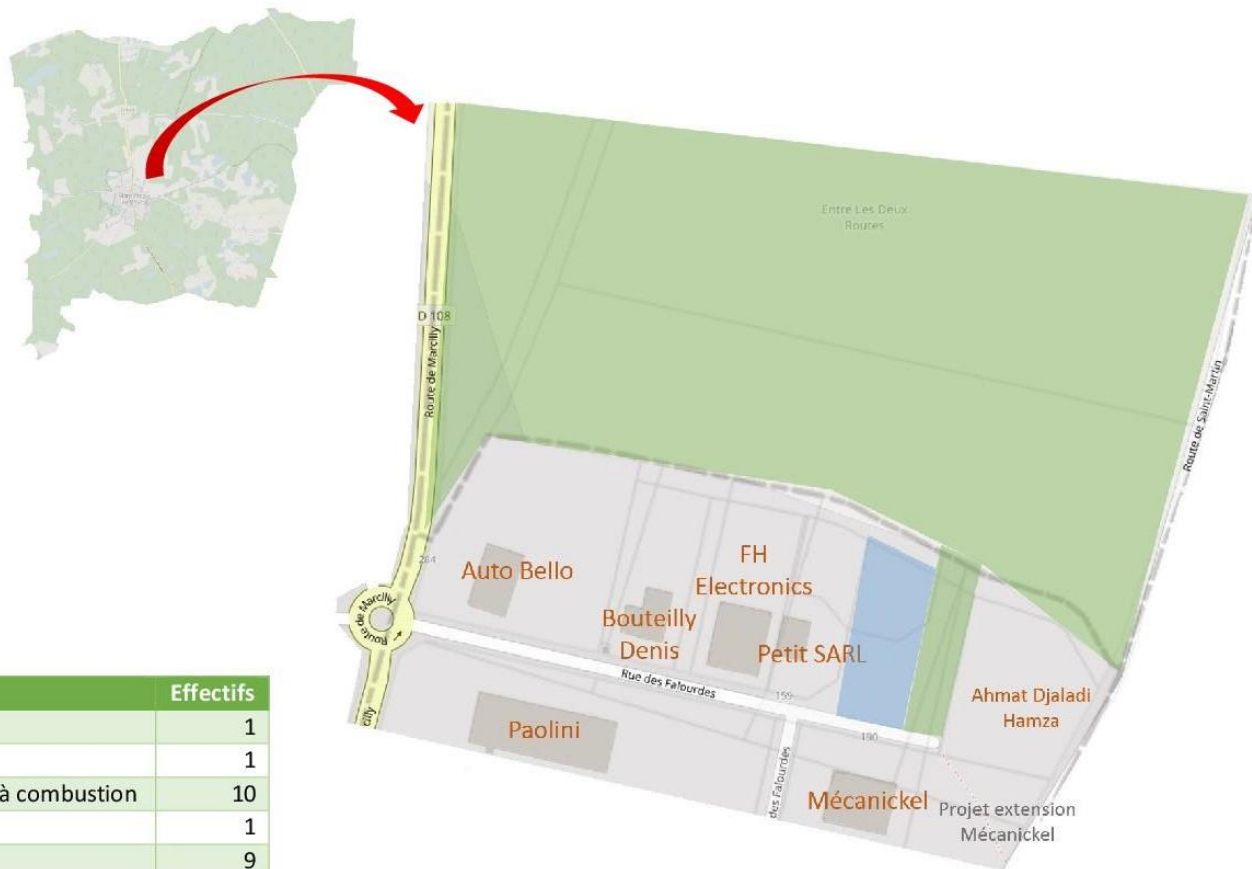
Mise à jour : Mars 2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



Zone d'Activités entre les deux routes - Ménéstreau-en-Villette

Surface totale : 3 ha soit 31 512 m²
 Surface disponible : 2 000 m²
 Possibilité d'extension : 4.5 ha soit 44 154 m²



Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
Auto Bello	Garage automobile	1
Bouteilly Denis	Menuiserie	1
FH Electronics	Analyses et essais sur moteurs à combustion	10
Petit SARL	maçonnerie	1
Mécanickel	Mécanique de précision	9
Paolini	Modelage	16
Total		38

Source : CCI Centre Val de Loire

 Foncier CCPS disponible  Possibilité d'extension sur terrain privé

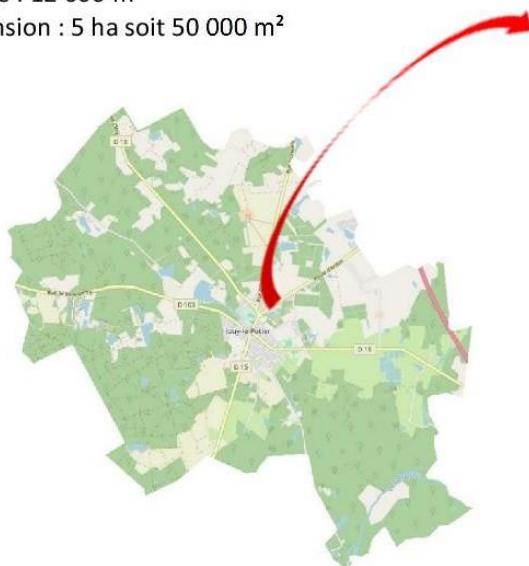
Mise à jour : Mars 2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



Zone d'Activités la poterie - Jouy-le-Potier

Surface totale : 2.5 ha soit 25 000 m²
 Surface disponible : 12 000 m²
 Possibilité d'extension : 5 ha soit 50 000 m²



Entreprises		Activités	Effectifs
Maison médicale		Divers libéraux	11
Total			11

- Bâtiment disponible
- Foncier privé disponible
- Possibilité d'extension sur terrain privé

Source : CCI Centre Val de Loire

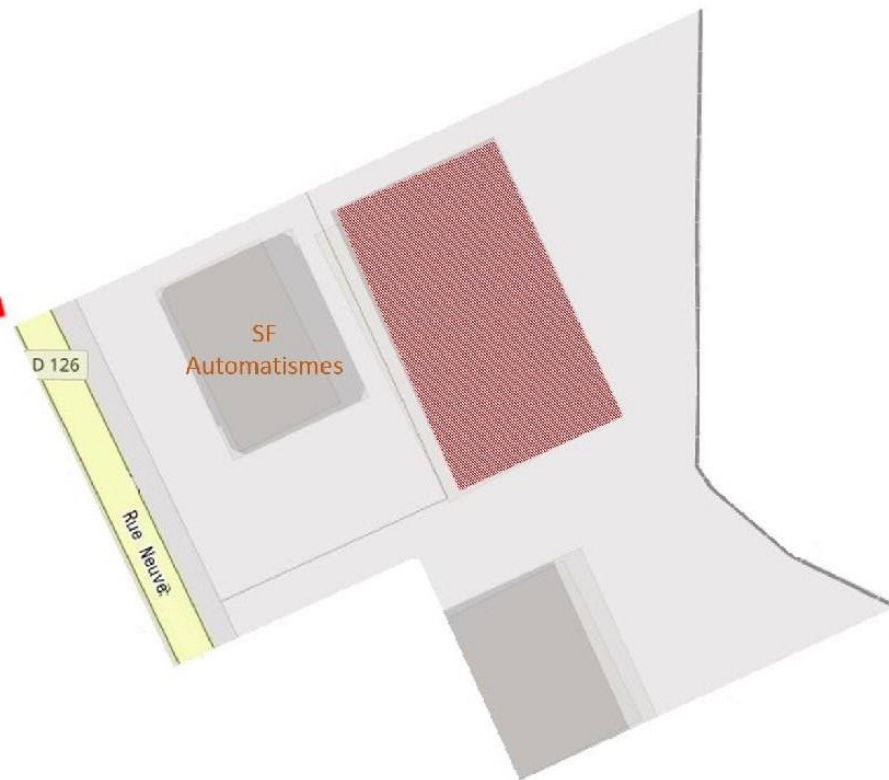
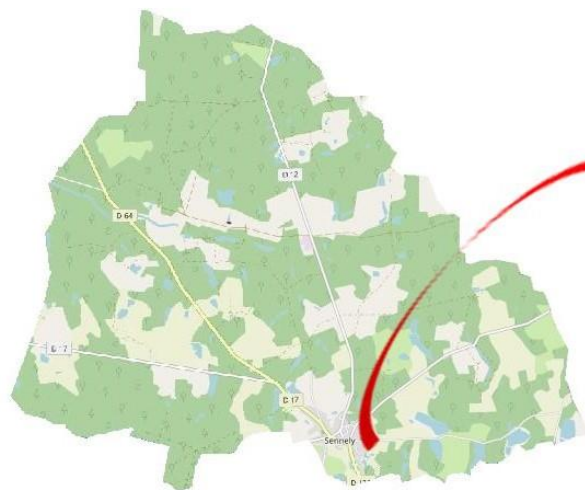
Mise à jour : Mars 2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



Ateliers relais - Sennely

Surface totale : 5 920 m²
Bâtiment disponible : 1 050 m²




Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
SF Automatismes	Métallerie et courant faible	4
Total		4

Source : CCI Centre Val de Loire

Mise à jour : Mars 2019


 Atelier relais disponible



Projet de création d'une zone d'activités - Ligny-le-Ribault

Surface totale : environ 7 ha



 Possibilité de création de zone sur terrains privés

Aménagement de l'espace

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) :

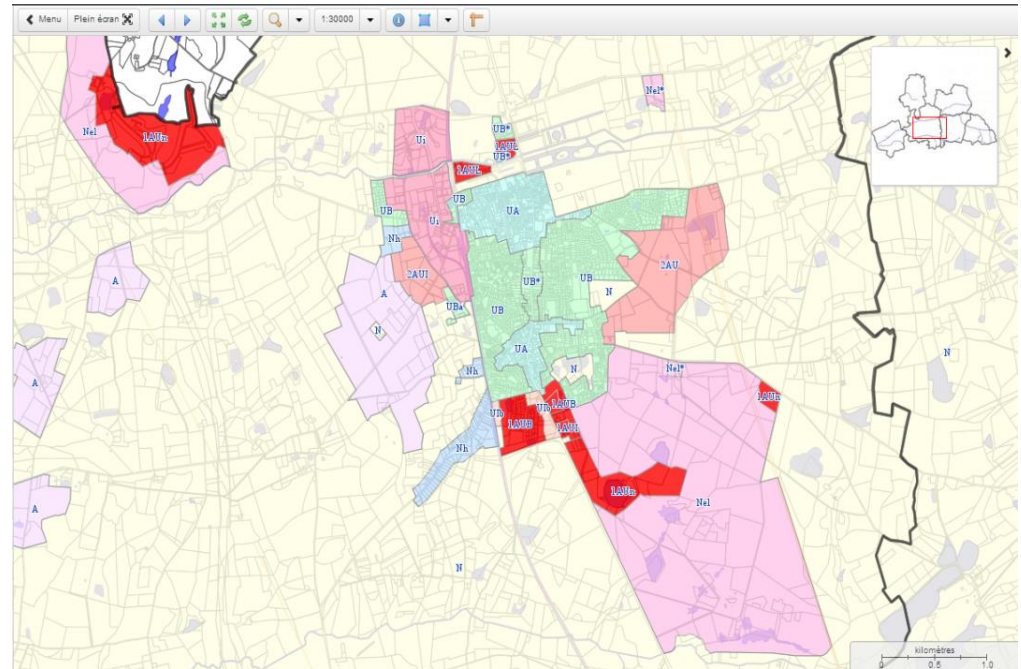
Le SIG permet de créer, d'organiser et de présenter des données ainsi que de produire des plans et des cartes. Il a été développé sur l'ensemble de la communauté de communes à partir de 2010 par le biais d'un logiciel d'un prestataire privé.

Depuis le premier janvier 2018, la Communauté de Communes a adhéré à l'Agence Loiret Numérique qui a développé un SIG et le partage avec les collectivités du département.

L'agent en charge de la mise en place et de la gestion du SIG de la CCPS est détaché à hauteur de 20 % de son temps de travail de technicien du SPANC.

En parallèle des données de base, le SIG s'enrichira des demandes particulières des communes : poteaux incendie, parking à vélo, piste cyclable,...

Vue du logiciel SIG (Système d'information géographique)



Aménagement de l'espace

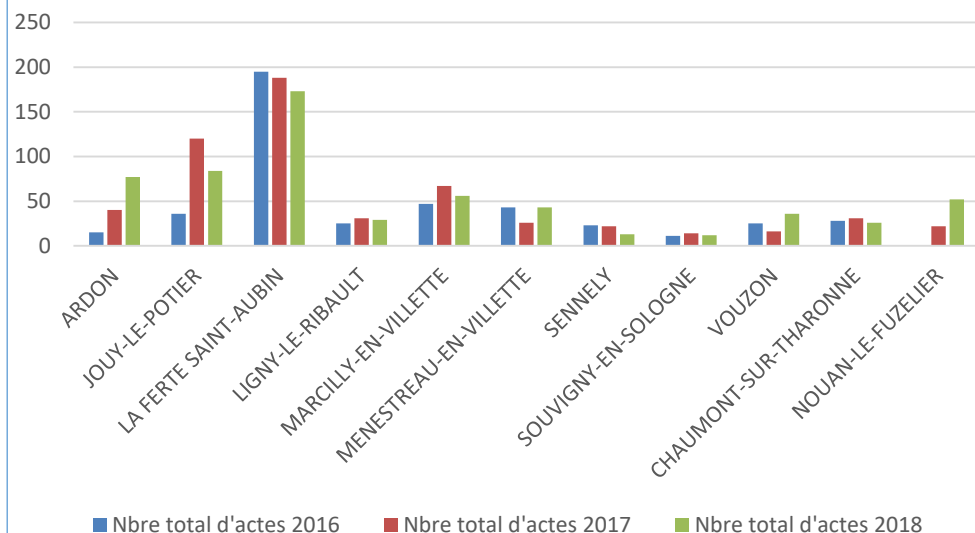
INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DROIT DU SOL (Urbanisme)

Le service instructeur gère depuis juillet 2015 les dossiers d'urbanisme pour le compte des 7 communes de la CCPS et de 4 communes de la CC Cœur de Sologne.

En parallèle, la CCPS poursuit la mise à disposition des agents pour réaliser le renseignement, l'accueil et la pré-instruction des dossiers d'urbanisme dans les communes d'Ardon, de Jouy-le-Potier, de La Ferté Saint-Aubin et de Ménestreau-en-Villette.

Les mairies restent le guichet unique et le Maire conserve tout son pouvoir et son autorité pour décider de la suite à donner aux demandes. La composition du service est constante et permet d'absorber les missions de pré-instruction auprès des communes. Il compte 5 agents à temps plein.

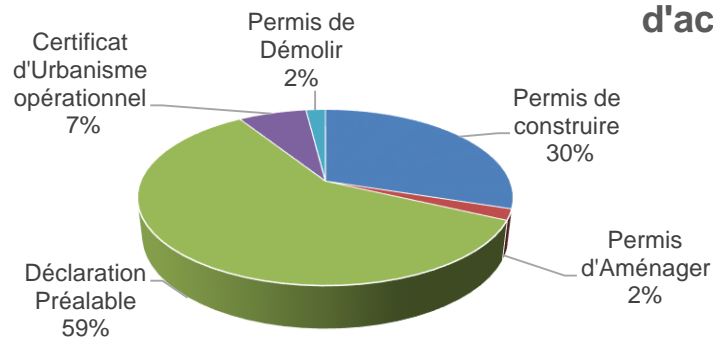
Evolution du nombre d'actes entre 2016 et 2018



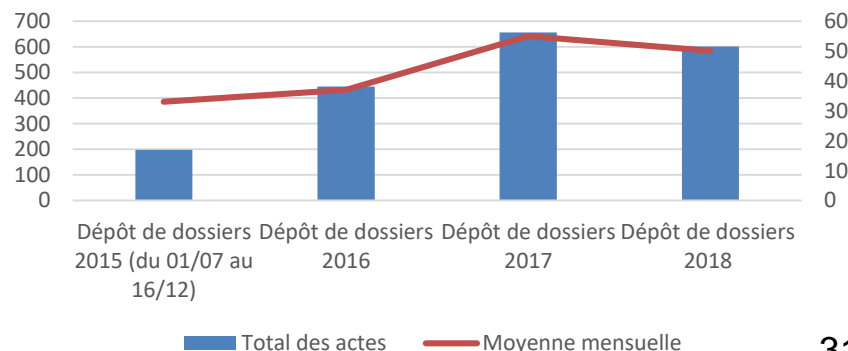
Après une importante hausse entre 2016 et 2017 et avec une moyenne de 50 actes par mois, l'activité du service reste soutenue.

Pour l'année 2018, si le développement urbain est important à Jouy-le-Potier (14% des dossiers), Ardon (13 % des dossiers) et La Ferté Saint-Aubin (30 % des dossiers), la globalité du territoire montre un dynamisme et une attractivité qui ne faiblissent pas.

Répartition des dossiers selon le type d'acte



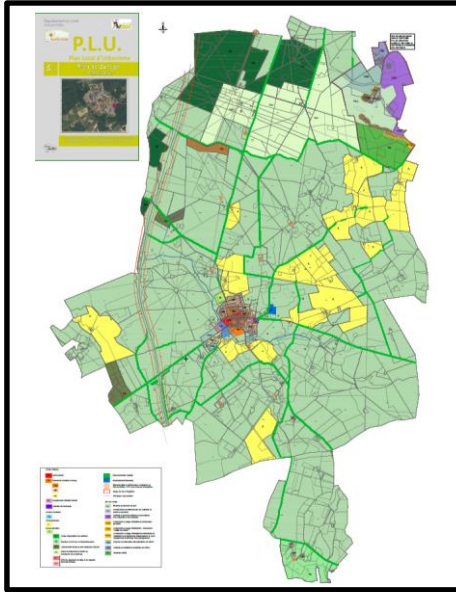
Evolution du nombre d'actes depuis 2015



Aménagement de l'espace

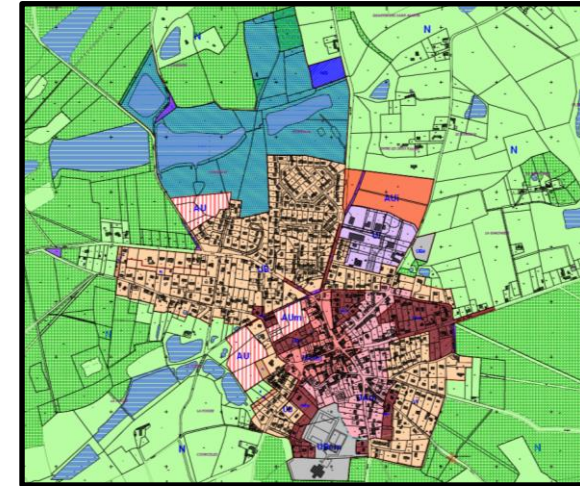
Planification et aménagement

✓ La compétence en matière d'élaboration de PLU



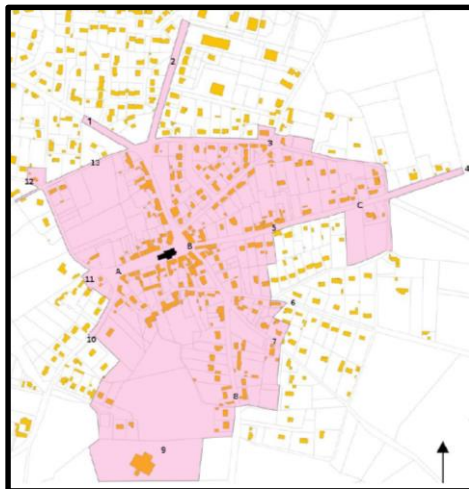
Depuis le 1^{er} janvier 2018, la CCPS est compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU).

- De ce fait, et dans le cadre d'une convention elle a approuvé les procédures d'élaboration de PLU débutées par les communes :
 - Le PLU d'Ardon est en vigueur depuis le 20 mars 2018,
 - Le PLU de Ménéstreau-en-Villette est exécutoire depuis le 8 août 2018.



- Afin de préparer le lancement de l'élaboration du PLU intercommunal (PLUi), la CCPS a organisé, **le 4 décembre 2018, la première conférence intercommunale des maires**. Au cours de cette réunion, les maires ont examiné et débattu ensemble des modalités de collaboration à engager avec la CCPS. La conférence est un lieu d'échanges sur les débats stratégiques et de présentation de l'avancement du projet de PLUi. Elle se réunira régulièrement au cours de l'avancement de la procédure d'élaboration du PLUi. Le PLUi devrait être lancé en 2019.

✓ le Plan Délimité des Abords (PDA)



Le périmètre délimité des abords de l'église Notre-Dame, inscrite au titre des monuments historiques, à Ménéstreau-en-Villette, a été annexé au PLU de la commune le 14 août 2018.

C'est une servitude d'utilité publique. Il correspond à un périmètre adapté aux enjeux spécifiques du monument et de son environnement.

✓ Projet d'aménagement sur le Site Hitachi à Ardon

Une réflexion est en cours sur l'avenir du site désaffecté d'Hitachi (47 ha) sur les communes d'Ardon (22 ha) et de Saint-Cyr-en-Val (25 ha).

Un projet d'aménagement comprenant des logements, des activités, des services et équipements se dessine.

Aménagement de l'espace

Planification

✓ La compétence pour l'élaboration du SCOT

Le Schéma de COhérence Territorial est un document de planification pour les 20 ans à venir. Il trace les grandes lignes de l'avenir du territoire en termes de démographie et de logement, de transports, d'économie, d'environnement et de paysage, d'agriculture, de tourisme et de loisirs ou d'équipements. A compter de son approbation, les Plans Locaux d'Urbanisme ou le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal devront être compatibles, c'est-à-dire ne devront pas définir des options d'aménagement ou une destination des sols qui iraient à l'encontre ou compromettraient des orientations du SCOT.

Le document a été impulsé en 2014 par le Pays Sologne Val Sud. **La reprise de la compétence pour l'élaboration, la gestion et le suivi du SCOT est effective depuis le 1^{er} janvier 2018 et l'approbation du document est envisagée début 2020.**

L'année 2018 a été dense avec :

➤ La mise à jour du diagnostic

➤ Et l'actualisation du PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable)

ELABORATION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE SOLOGNE



Debat sur les orientations
du PADD
(Projet d'Aménagement et de
Développement Durables)

Conseil Communautaire du
mardi 10 juillet 2018



Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale

SCOT 2030 - 2040
Schéma de Cohérence Territoriale
De la Communauté
De Communes
Des Portes de Sologne



Se loger, se déplacer, travailler, consommer
Qu'allons-nous décider pour demain ?

VENEZ DEBATTRE EN REUNION PUBLIQUE
Mardi 2 octobre à 18h00
A l'Espace Madeleine Sologne
Place de la Gare
La Ferté-Saint-Aubin

Dessignons ensemble l'avenir de notre territoire !



1 POURSUIVRE L'ACCUEIL DE POPULATIONS NOUVELLES

- Accueillir de la population sur le territoire afin de conserver un dynamisme territorial.
- 18 500 Habitants d'ici 2040 par an en moyenne sur 20 ans
- +0,79% par an en moyenne sur 20 ans
- Développer des logements diversifiés (localif, accession à la propriété) et adaptés à chacun (séniors, jeunes, handicapés)

2 SE DONNER DES OBJECTIFS AMBITIEUX DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Renforcer et diversifier les espaces économiques
- Diversifier les formes d'accueil des entreprises (pépinières, ateliers relais, location, accession)
- 65 hectares en potentiel d'accueil
- 43% des nouvelles zones en extension de zones d'activités sur l'ensemble du territoire.
- En renforçant l'offre de services.
- Valoriser les atouts touristiques
- En innovant dans différents types d'hébergement et en modernisant l'offre d'accueil.
- En dynamisant l'offre de commerces et en limitant le commerce de périphérie.
- En développant l'offre de commerces adaptés aux habitants.

3 PROPOSER UNE MOBILITE DURABLE

- Renforcer l'offre en transports collectifs (train et autocar)
- Favoriser la multi-modalité

4 POURSUIVRE LA TRANSITION ENERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

- En appliquant concrètement les objectifs suivants :
- Protéger la ressource en eau (eau potable et qualité des cours d'eau)
- Valoriser et optimiser les ressources environnementales locales (déchets, potentiel énergétique)
- Tendre vers un éco-territoire

5 PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

- Mettre en valeur l'identité du patrimoine naturel et bâti en limitant l'étalement urbain et en valorisant les entrées de vue
- Prendre en compte et réduire les risques et nuisances
- Développer et favoriser les projets à forte valeur ajoutée en matière d'environnement et d'économie d'énergie
- Valoriser les productions locales respectueuses de l'environnement
- Rechercher une qualité environnementale des espaces urbains

6 MAÎTRISER L'URBANISME POUR DES ESPACES DE QUALITÉ

- En respectant les formes urbaines, architecturales et le patrimoine
- Par une meilleure régulation de l'urbanisation dans les paysages

Ces étapes ont été ponctuées :

- **d'ateliers sur le PADD et le DOO** (Document d'orientation et d'objectifs) réunissant des acteurs aussi divers que les Vitrines Fertésiennes, le Syndicat des Forestiers Privés du Loiret, le CILS, l'ADIL, le CAUE, des associations de quartiers, un agriculteur, les services de l'Etat, des élus...
- **et d'une réunion publique** où une centaine de personnes est venu débattre sur les enjeux du SCOT.

Une exposition itinérante a présenté aux habitants de chacune des 7 communes de la CCPS les grands objectifs du document.

Affaires sociales et logement

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



LES PROBLEMES TECHNIQUES ET REPARATIONS

Peu de problèmes techniques avérés sur les emplacements. La plupart sont d'ordre électrique avec quelques disjonctions sur les bornes techniques dues à une mauvaise utilisation des prises de courant (fils rafistolés, enrouleurs traînants sur le sol humide, etc.).

RELATIONS AVEC LES FAMILLES

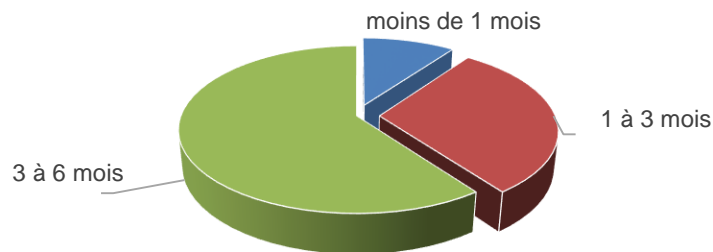
Quelques dérogations sur la durée du stationnement et sur les délais de paiement ont été accordées. Les conditions assorties aux dérogations ont été respectées. La tranche d'âge des enfants de 0 à 17 ans est la plus représentée de la population accueillie. Les plus de 65 ans sont toujours en minorité.

L'OCCUPATION

Le taux d'occupation annuel moyen sur 12 mois est de 42,03 %. Il était de 42,8 % en 2017.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
70 %	27,8 %	33,3 %	35,3 %	46,4 %	58,9 %
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
33,1 %	59,4 %	39,4 %	29,2 %	35,1 %	39,7 %

Durée de séjour



Durée de séjour pour les 73 familles :

Moins d'un mois : 51 (75 en 2017)

Entre un et trois mois : 14

Entre 3 et 6 mois (dérogation) : 3

Composition des familles :

Hommes : 63

Femmes : 64

Enfants moins de 18 ans : 91

Répartition par tranches d'âges :

0 à 17 ans : 86

40 à 65 ans : 57

18 à 24 ans : 11

plus de 65 ans : 5

25 à 39 ans : 59

Total personnes accueillies : 218

Dont personnes seules et couples sans enfants à charge : 23

Dont personnes seules et couples avec enfants à charge : 50

Affaires sociales et logement

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Les tarifs appliqués sur l'aire d'accueil en 2018 ont été les suivants :

Dépôt de garantie : 120 € par emplacement

Stationnement : 2,55 € par jour et pour 2 caravanes

Électricité : 0,1846 € par KWh

Eau : 4,50 € par m3



Bilan financier :		2017	2018
Dépenses CCPS facturation VAGO (art 611 serv TGV)		66 986,64 €	66 986,64 €
Recettes enregistrées	- Encaissement de la régie :	9 957,39 €	10 032,01 €
	- CAF (allocation temporaire d'occupation) :	31 329,96 €	28 773,72 €
	- Total recettes :	41 287,35 €	38 805,73 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL 2018 :

Aide à domicile :	15 000 €
Soins à domicile :	3 500 €
Mission locale :	7 000 €
CLIC (Relais Entourage) :	3 500 €
CILS :	37 800 €

	66 800 €

Affaires sociales et logement

INSTRUCTIONS ET SUIVIS RSA

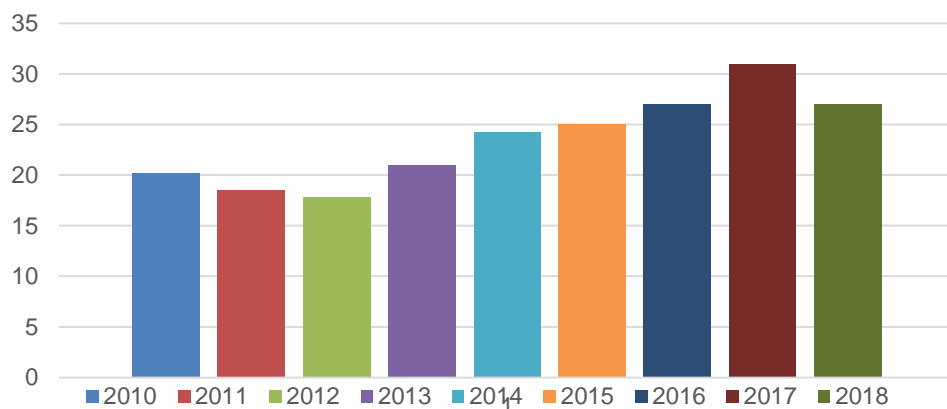
Demandes de RSA

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le Conseil Départemental ne subventionne plus les instructions de demandes de RSA, et depuis septembre 2017, les personnes souhaitant solliciter le RSA n'ont plus l'obligation de passer par un service instructeur. En effet, les allocataires peuvent déposer leurs demandes directement en ligne sur leur espace CAF.

Nos services sont donc de moins en moins sollicités pour cette démarche. En 2018, 6 demandes papier ont été transmises par nos soins concernant des personnes n'ayant pas des accès internet facilités, pas d'adresses mail...

Accompagnement des bénéficiaires du RSA (convention de référencement social avec le Conseil Départemental)

Accompagnement bénéficiaires du RSA



- 43 personnes ont été accompagnées durant l'année.
- 35 sont encore présentes au 31/12/2018
- 4 orientations en cours d'année
- 7 personnes sont sorties du dispositif RSA : 1 pour déménagement, 1 pour changement de référent et 5 pour accès à l'emploi.

L'accompagnement de ces 43 personnes représente 324 mois-mesure soit 27 mesures sur l'année.

Les personnes accompagnées résident sur les communes suivantes:

- 23 de La Ferté Saint-Aubin
- 7 de Ligny le Ribault
- 2 de Marcilly en Vilette
- 2 de Jouy le Potier
- 1 de Ménestreau en Vilette

Affaires sociales et logement

PORTAGE DES REPAS



Ce service, mis en place en 2011, bénéficie à l'ensemble des communes de la Communauté de Communes. Le portage des repas est assuré par la Société ANSAMBLE depuis le 1^{er} janvier 2015 (reconduit en 2018).

Le prix du repas payé par la CCPS à la société ANSAMBLE est de : 6,98 € (**6,84 € en 2017**) et 0,28 € par potage (0,27 € en 2017). Le prix du repas facturé aux usagers s'élève à : **6,40 euros (6,35 € en 2017)**. Il n'y a pas de surfacturation aux bénéficiaires pour le potage.

Le nombre de repas facturés et le nombre de bénéficiaires sont en légère hausse par rapport à 2017 (14 783 repas, 10 014 potages pour 85 bénéficiaires) :

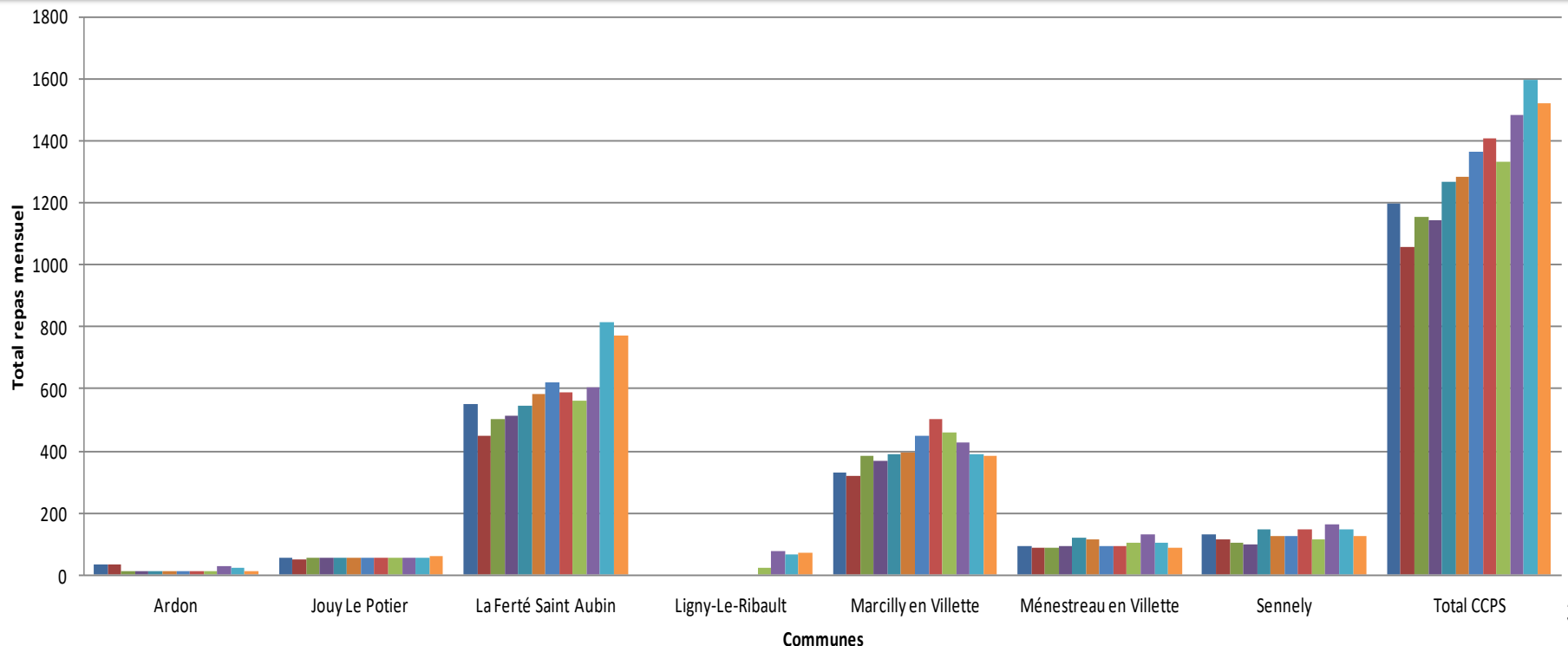
15 809 repas soit **7 %** de hausse

109 bénéficiaires au cours de l'année 2018 (+24)

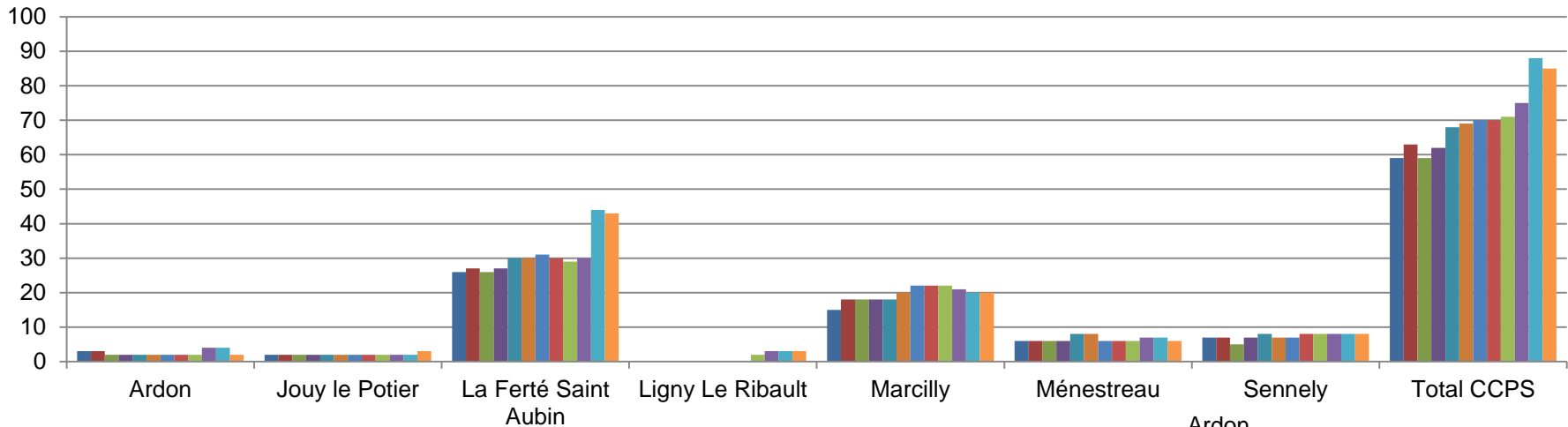
11 242 potages soit **12,3 %** de hausse

85 bénéficiaires présents au 31 décembre.

NOMBRE DE REPAS FACTURÉS EN 2018 PAR MOIS ET PAR COMMUNE

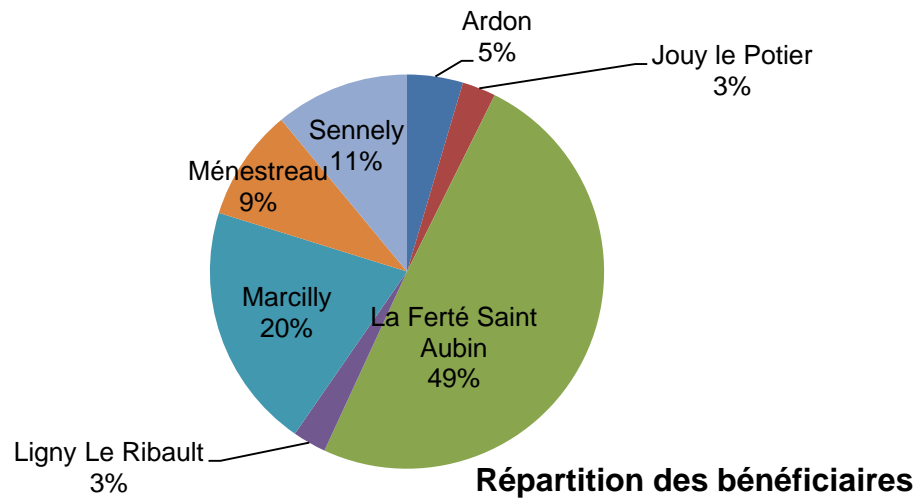


NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2018 / mois



Près de 80% des bénéficiaires prennent au minimum 5 repas, et prennent également le potage.

Les dépenses pour les repas et potages s'élèvent à 11 685€ en 2018. Soit une dépense similaire à celle de 2017 (11 526€).



La gestion administrative (enregistrement, transmission et suivi des commandes), la facturation et les échanges avec les prestataires sont assurés par la communauté de communes, à travers la « Cellule Portage de repas » basée à La Ferté Saint-Aubin, dans les locaux de la Maison de l'Animation Sociale et de la Solidarité.



L'accueil de la petite enfance

35 Familles
et 41 Enfants
accueillis
en 2018



Accueil de l'enfant
en structure collective

HALTE GARDERIE Parentale
« PETITS LOUPS »
à LA FERTE ST AUBIN

Accueil de 8H30 à 17H
Maximum 16 enfants le matin
et 12 enfants l'après-midi
Fermeture le mercredi et 7 semaines/an
Subvention de la CCPS : 38000 €

La Ferté St Aubin



MAM
offrant 12
places d'accueil
depuis sept.
2018

Accueil de l'enfant au domicile
de l'Assistant Maternel
ou en MAM*

Assistants
Maternels

RAM Itinérant

au 31/12/2018

51 Assistants Maternels

Nombre d'enfants accueillis
154 à la journée
10 en Péri-scolaire



RAM Fixe
au 31/12/2018

68 Assistants Maternels
Nombre d'enfants accueillis
160 à la journée
10 en Péri-scolaire

334
Enfants accueillis
au domicile A.M
ou en MAM
le 31/12/2018



* MAM: Maison Assistantes Maternelles

ASSISTANTS MATERNELS

au 31/12/2018

Chiffres incluant les AM travaillant en MAM

Commune	AM agréés	AM en activité
La Ferté St Aubin	74 N-1=71	68 N-1=60
Ardon	1 N-1=1	1 N-1=1
Jouy le Potier	16 N-1=18	14 N-1=14
Ligny Le Ribault	8 N-1=7	7 N-1=5
Marcilly en Vilette	15 N-1=18	15 N-1=16
Ménestreau en Vilette	6 N-1=9	5 N-1=7
Sennely	8 N-1=10	8 N-1=8
TOTAL	128 N-1=134	118 N-1=111

Ligny le Ribault



MAM
offrant 8
places d'accueil
depuis avril
2014

Actions Individuelles année 2018



RAM FIXE
420 Contacts tel, mail, reçus.
163 Rendez-vous

Informé, renseigner, orienter les Familles.

Informé, renseigner, soutenir et accompagner les Assistants Maternels dans leur profession.

RAM ITINERANT
336 Contacts tel, mail, reçus.
30 Rendez-vous



ACTIONS COLLECTIVES MUTUALISEES

Après des Familles et des AM

Soirées à thème
Partenariat avec le REAAP:
- « Jeunes enfants et écrans, prenez la main ! »
- « Dis tu sais pourquoi j'aime jouer ? »
- La discipline positive

Fête de Noël
Noël en chansons sur chaque commune, avec intervenant musical

Intervention d'une psychomotricienne :
« Les bienfaits du mouvement sur les apprentissages »

Conférence ouverte à tout public

Ateliers pratiques avec l'intervenante auprès des professionnelles.

Après des AM et avec les enfants

Réunions d'information sur chaque commune.

Groupes de paroles, échanges de pratiques avec une psychologue.

« Café-partage » 3 samedis/an.

Soirées de création : préparation Fête de Noël.

Feuillet d'information pour les AM (6/an environ)

Soirées de création : préparation fête de Noël.

Fête du Jeu - partenariat avec la Ludothèque.

Accueil-jeux divers : motricité, découverte sensorielle, éveil musical, découverte de l'album jeunesse ...

« Noël en chansons » sur chaque commune.

Jeux extérieurs et promenades

M I S S I O N S et A C T I O N S des R A M

Indicateurs au 31/12/2018 *A noter* : Chiffres en constante évolution, ne sont valables qu'à date du relevé.

COMMUNE	Capacité d'accueil chez AM en activité		Nombre d'enfants réellement accueillis		Places disponibles	
	Journée	PS	Journée	PS	Journée	PS
La Ferté St-Aubin	200 N-1=188	18 N-1=18	160 N-1=165	10 N-1=18	40 N-1=:23	8 N-1 =0
Ardon	4 N-1=4	0 N-1=0	4 N-1=3	0 N-1=0	0 N-1=0	0 N-1=0
Jouy le Potier	51 N-1=46	7 N-1=8	49 N-1=44	7 N-1=8	2 N-1=2	0 N-1=0
Ligny Le Ribault	22 N-1=17	1 N-1=1	18 N-1=15	1 N-1=1	4 N-1=2	0 N-1=0
Marcilly en Villette	53 N-1=58	2 N-1=4	53 N-1=58	2 N-1=4	0 N-1=0	0 N-1=0
Ménestreau en Villette	16 N-1=19	1 N-1=2	15 N-1=18	0 N-1=2	1 N-1=1	1 N-1=0
Sennely	25 N-1=29	1 N-1=2	15 N-1=26	0 N-1=2	10 N-1=3	1 N-1=0
TOTAL 31/12/2018	371	30	314	20	57	10
TOTAL 31/12/2017	361	35	329	35	31	0

Actions collectives



Accueillir, réunir, rassembler, générer du lien social et créer des espaces de vie où chacun se respecte, adultes et enfants.

Organiser des temps d'animation, des sorties, des temps festifs auprès des différents publics....

ACTIONS COLLECTIVES 2018

RAM FIXE	RAM ITINERANT
85 ACCUEIL-JEUX & SORTIES	100 ACCUEIL-JEUX & SORTIES
596 présences Assistants Maternels	342 présences Assistants Maternels
1357 présences enfants	1105 présences enfants

Enfance et affaires scolaires

TRANSPORTS SCOLAIRES



425 cartes de transport scolaire ont été délivrées à la rentrée de septembre 2018 sur le territoire contre 472 pour l'année 2017/2018 :

- **212** cartes pour les lycéens
- **213** cartes pour les collégiens

Les lycéens se rendent soit au Lycée Voltaire soit au Lycée des Métiers et des Services Paul Gauguin. Des élèves empruntent le circuit des lycéens pour se rendre à la SEGPA du Collège Montesquieu (*pas de section SEGPA au Collège du Pré des Rois*).

Les collégiens domiciliés sur le territoire de la CCPS se rendent au Collège du Pré des Rois qui est le collège de secteur à l'exception des élèves de Jouy le Potier et de Sennely qui fréquentent respectivement les collèges de Cléry Sain-André et de Lamotte Beuvron.

Communes	Cartes lycéens	Cartes collégiens
La Ferté Saint-Aubin	80	4
Marcilly en Villette	38	57
Ménestreau en Villette	21	38
Ligny le Ribault	32	56
Ardon	12	15
Sennely	11	1
Jouy-le-Potier	18	42

Incidents transport

- **Ligne 5** : en octobre et novembre 2018, la ligne a été fortement perturbée suite à la réalisation de travaux. Les retards ont été nombreux ne permettant pas aux élèves d'obtenir la correspondance pour leur établissement scolaire. La commune de Sennely a été particulièrement impactée par ces perturbations. Un courrier a été envoyé à la Direction des Transports et Mobilités durables afin de pouvoir obtenir des aménagements et solutions. En janvier 2019, les horaires ont été revus afin que les élèves ne soient plus en difficultés.
- **Suspension transports scolaires** : mercredi 30 janvier 2019, le Président du Conseil Régional a décidé de suspendre le transports scolaires en raison de présence de neige et verglas et sa possible dangerosité pour la sécurité des biens et des personnes.
- **Contrôles de cartes** : au mois de mars 2019, le Principal du collège de la Ferté a informé le service et déplore que des contrôles de cartes ont été effectués à la descente du car occasionnant des retards en classe des élèves.

Perspectives 2019

- Lancement de l'application sur smartphone et sur tablette de l'application REMI le 1er mars 2019
- Refonte du site internet en y incluant les transports via la SNCF et les alertes par département



ACTIONS EN FAVEUR DU SECONDAIRE

Relations avec le collège Le Pré des Rois à la Ferté Saint-Aubin

- Financement de 2 postes de surveillants au collège et sécurité aux abords du collège
- Participation aux fournitures scolaires des collégiens et Subventions aux associations du collège

Sports et loisirs

COMPLEXE AQUATIQUE

Mars

L'équipe est complétée en février pour se préparer à l'ouverture au public. Après, deux jours de pré-vente et d'inscriptions, le Cube est ouvert le 20 mars pour recevoir ses premiers baigneurs.

M. Moine, élu et utilisateur, donne ses premières impressions au reporter de France 3 Centre Val de Loire



Deuxième trimestre : les écoles et le collège reprennent l'enseignement de la natation au Cube

A partir d'avril, le collège et les écoles de la CCPS retrouvent les bassins ; En 2018, pas moins de 7400 passages au Cube concernent les élèves.

Parallèlement, l'école de natation communautaire proposée le mercredi et les stages du dispositif « J'apprends à nager » pendant les petites vacances, font le plein, afin de pallier au « déficit » d'enseignement constaté pendant la période des travaux, et en attendant la renaissance de notre équipement.

« L'été sera chaud »

L'équipe du Cube installe ses quartiers d'été en proposant une animation familiale dès le premier week-end des vacances.

Le CUB'BULLES attire 140 participants sur l'après-midi du 1^{er} juillet : ventriglisse, structure gonflable, parcours... tout est organisé autour de l'eau évidemment!

Au cours de la saison d'été, particulièrement ensoleillée et sèche, le Cube enregistre 16 676 entrées.



Sports et loisirs

COMPLEXE AQUATIQUE



Septembre : une rentrée calme et tranquille

La programmation est légèrement revue en septembre pour répondre aux attentes de nos publics.

Certaines activités comme l'Aquagym affichent une bonne santé en trouvant leur public, alors que d'autres, comme le Bike, s'essouffent.

En revanche l'activité Bébé-nageur, programmée le samedi, ne désemplit pas.

Le Cube passe l'hiver

Les fréquentations diminuent jusqu'à la vidange programmée pendant les vacances de décembre.

Avant de laisser nos publics fêter dignement Noël, l'équipe du Cube propose une dernière animation « festive » le 21 décembre.

Le lendemain, en « OFF », les éducateurs se réunissent pour passer leur recyclage annuel de leur diplôme de secouriste.

Le Cube en quelques chiffres :

- ✓ aucune fermeture complète du complexe aquatique
- ✓ 59 222 entrées
- ✓ 290 250€ de recettes
- ✓ 2345 heures d'activités



ENVIRONNEMENT : protection et mise en valeur

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

En 2018, les contrôles de conception et de bonne exécution ont continué à être réalisés sur la Communauté de Communes des Portes de Sologne ainsi que sur l'ancien périmètre de la Communauté de Communes du Val d'Ardoux (maintenant Terres du Val de Loire avec trois autres Communauté de Communes).

De plus, depuis le 1^{er} janvier 2016, les contrôles de bon fonctionnement ont repris sur la Communauté de Communes des Portes de Sologne comme le prévoit la réglementation.

Le SPANC de La Communauté de Communes des Portes de Sologne a aussi continué son service de vidange avec l'entreprise EAL. Cette société a été retenue pour 4 ans.

Un effort particulier a été fait dans le domaine de la communication, point fondamental qu'il ne faut surtout pas négliger, car il est à la base du bon fonctionnement du service.

Contrôle des installations neuves

	2018		2017	
Commune	Contrôle de bonne conception	Contrôle de bonne exécution	Contrôle de bonne conception	Contrôle de bonne exécution
Ardon	2	4	3	1
Jouy le Potier	4	3	4	1
La Ferté Saint Aubin	2	4	3	4
Ligny le Ribault	5	4	3	3
Marcilly en Villette	5	5	13	7
Menestreau en Villette	4	4	2	1
Sennely	2	2	20	0
Total	24	26	28	17

Communauté de Communes des Portes de Sologne

Les chiffres sont à peu près stables concernant les installations neuves. Nous sommes passés de 45 contrôles en 2017 à 50 contrôles en 2018.

	2018		2017	
Commune	Contrôle de bonne conception	Contrôle de bonne exécution	Contrôle de bonne conception	Contrôle de bonne exécution
Cléry Saint André	0	1	1	1
Dry	1	2	2	1
Mareau Aux Prés	0	1	2	0
Mézières Lez Cléry	2	3	7	8
Total	3	7	12	10

Communauté de Communes du Val d'Ardoux (contrat fini en juin 2018)

La convention a été signée courant 2009 avec la Communauté de Communes du Val d'Ardoux. Celle-ci ne disposant pas de technicien pour réaliser les contrôles de conception et de bonne exécution des travaux liés aux installations d'assainissement non collectif neuves. Le technicien de la Communauté de Communes des Portes de Sologne se charge donc de ces contrôles.

Contrôles de bon fonctionnement des installations

310 visites en contrôles de bon fonctionnement ont réalisés sur l'année 2018 sur la Communauté de Communes des Portes de Sologne et une seule sur la Communauté de Communes du Val d'Ardoux.

De plus, depuis le 1^{er} juillet 2011, le vendeur d'un logement équipé d'une installation d'ANC doit fournir, dans le dossier de diagnostic immobilier joint à tout acte (ou promesse) de vente, un document daté de moins de 3 ans délivré par le SPANC informant l'acquéreur de l'état de l'installation. Les travaux de réhabilitation doivent être effectués dans un délai maximal d'un an après la signature de l'acte de vente.

Bilan des contrôles réalisés sur l'année 2018 :

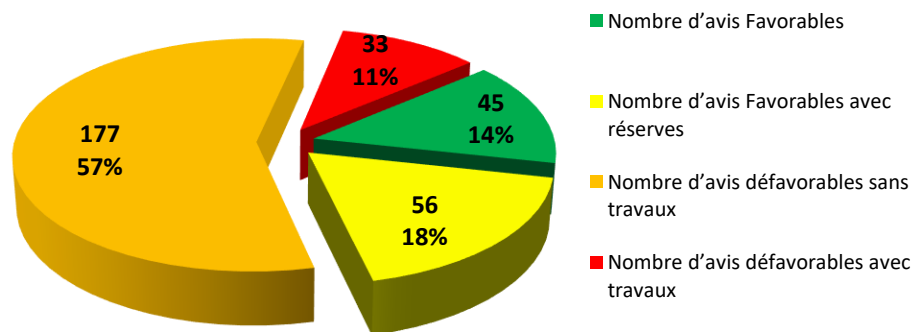
Sur 311 installations contrôlées en bon fonctionnement en 2018:

- 14% des installations sont conformes à la réglementation ;
- 18% des installations ont un avis favorable sous réserves de quelques petites modifications ;
- 57% des installations sont défavorables sans obligation de travaux pour le propriétaire actuel mais sous 1 an en cas de vente ;
- 11% des installations sont défavorables avec obligation de travaux sous 4 ans pour le propriétaire actuel ou sous 1 an en cas de vente.

Nombre d'installations contrôlées en visite de bon fonctionnement	Nombre d'avis Favorables	Nombre d'avis Favorables avec réserves	Nombre d'avis défavorables sans travaux	Nombre d'avis défavorables avec travaux
311	45	56	177	33

Bilan des visites de bon fonctionnement en 2018

Nombre d'installations contrôlées sur 2018	Nombre d'installations contrôlées en bon fonctionnement	Nombre d'installations contrôlées en neuf (conception et bonne exécution)
371	311	60



Taux de conformité : Suite au nouvel arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services public d'eau potable et d'assainissement, le mode de calcul diffère. L'indicateur est le rapport, exprimé en pourcentage, entre, d'une part, le nombre d'installations déclarées conformes suite aux contrôles prévus à l'article 3 de l'arrêté du 27 avril 2012 relatif à l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif auquel est ajouté le nombre d'installations ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement suite aux contrôles prévus à l'article 4 du même arrêté et, d'autre part, le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service.

Depuis la création du service en date du 1^{er} juin 2007, il a été contrôlé 1495 installations.

$$\text{TF} = ((644+807) / 1495) \times 100 = 97\%$$

Le taux de conformité depuis la création du SPANC est de 97%.

Tarifs : Par délibération n°2018-8-139 du 18 décembre 2018, le Conseil Communautaire a décidé de fixer les tarifs suivants :

REDEVANCES	MONTANT	CARACTERISTIQUES
Redevance pour le contrôle périodique de bon fonctionnement ainsi que le contrôle lié à la vente	130 € / installation Payable 1 fois le service rendu	<ul style="list-style-type: none"> • Concerne les installations qui ont subies le contrôle diagnostic initial • Applicable tous les huit ans.
Redevance pour le contrôle périodique de bon fonctionnement à partir de la 3 ^{ème} visite avec le même propriétaire	91 € par installation à partir de la 3 ^{ème}	<ul style="list-style-type: none"> • À partir de la 3^{ème} installation pour un même propriétaire.
Redevance pour le contrôle de bonne conception et de bonne exécution des travaux d'une installation neuve ou à réhabiliter	180 € / contrôle Applicable à chaque dossier de permis de construire ou de réhabilitation	<ul style="list-style-type: none"> • Concerne les installations neuves et réhabilitées. • Payable en deux fois : <ul style="list-style-type: none"> ○ 50% du montant lors du contrôle de bonne conception ; ○ 50% du montant lors du contrôle de bonne exécution.
En cas d'absence de l'utilisateur, dédommagement forfaitaire de déplacement	20 € / installation	<ul style="list-style-type: none"> • En cas d'absence de l'utilisateur ou de son représentant alors qu'un avis de passage a été envoyé au propriétaire de l'installation, un dédommagement forfaitaire de déplacement de 20 € sera envoyé au propriétaire de l'installation.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

DECHETS MENAGERS

Cette compétence est dévolue au Smictom de Sologne et à la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (CCTVL) qui ont pour mission d'assurer :

- ✓ La collecte des ordures ménagères et assimilés, y compris la collecte sélective,
- ✓ Le traitement, la valorisation et le transport des déchets ménagers,
- ✓ L'exploitation, la construction des déchèteries et des plates-formes de regroupement de déchets verts.

Le SMICTOM de Sologne



Le SMICTOM de Sologne comprend 24 communes regroupées en 5 Communautés de Communes. Il collecte les déchets de Marcilly-en-Villette, Ménestreau-en-Villette, Sennely et La Ferté Saint-Aubin.

Toutes collectes confondues ce sont **25 461,70 tonnes de déchets collectés** sur le syndicat soit **623,5 kg** par habitant **en 2018** contre **607 kg en 2017** soit une **hausse de 16,5 kg**.

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire

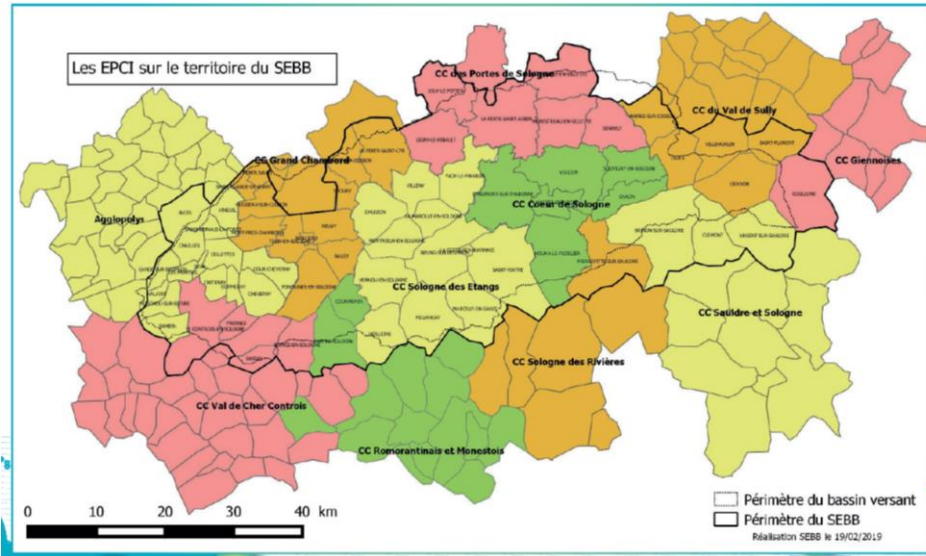


La CCTVL assure la collecte et le traitement des déchets ménagers auprès de 29 Communes dont Ardon, Jouy-le-Potier et Ligny-le-Ribault.

Toutes collectes confondues ce sont **32 506,16 tonnes de déchets collectés** soit **668 Kg** par habitant **en 2018** contre **663 kg en 2017** soit une **augmentation de 5 kg**.

GESTION DES COURS D'EAU

Cette compétence est exercée par le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB), le Syndicat Mixte de l'Ardoux et le Syndicat mixte du Bassin du Loiret qui ont pour mission d'entretenir les rivières et leurs affluents traversant le territoire communautaire.



La plus grande partie de la Communauté de Communes fait partie du SEBB. L'année 2018 a donc été consacrée à la mise en œuvre de la nouvelle structure car suite à la disparition des 8 syndicats de rivières, les Communes et les Communautés de Communes sont devenues les membres du SEBB.

Le 20 février, le comité syndical composé de 31 délégués pour les 11 Communautés de Communes pour l'exercice de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et de 47 délégués pour les 47 Communes pour l'exercice des autres compétences du syndicat, dites « hors GEMAPI » a mis en place sa nouvelle gouvernance.

Au cours de l'année, le SEBB a modifié ses statuts pour mieux répartir les sièges et les participations financières entre ses membres, et parallèlement, les Communautés de Communes ont modifié leurs statuts pour intégrer les compétences hors GEMAPI en substitution des communes.

Le transfert des compétences hors GEMAPI vers les Communautés de Communes, a permis en cette fin d'année de constater la nouvelle représentation du syndicat, soit 4 sièges pour les Communes et 33 sièges pour les Communautés de Communes.

Ainsi au 31 décembre 2018, la gouvernance du SEBB dans sa nouvelle configuration était pleinement opérationnelle.

Les objectifs du SEBB

- Réaliser le programme de travaux arrêté par le contrat territorial,
- Répondre aux attentes des collectivités concernant l'entretien de la ripisylve (végétation de bord de cours d'eau) sur les linéaires des travaux de renaturation légère,
- Gérer les embâcles (arbres dans la rivière ou en travers du lit sur l'ensemble du bassin versant,
- Entretenir les ouvrages hydrauliques dont ils ont la propriété,
- Lutter contre les espèces envahissantes : Jussie, Grenouille taureau...
- Assurer un accompagnement technique auprès des propriétaires riverains chaque fois que de besoin (notamment pour les opérations de rétablissement de la continuité écologique (libre circulation des poissons et des sédiments)),
- Mettre en œuvre un système de prévention des crues afin d'en limiter les impacts au maximum.

Exemple de travaux réalisés sur la Communauté de Communes

La Canne à Menestreau-en-Villette

Démolition totale de deux ouvrages situés sur la même propriété et n'ayant plus d'usage. Démolition et évacuation des parties mobiles et des bajoyers. Retalutage des berges et ensemencement.



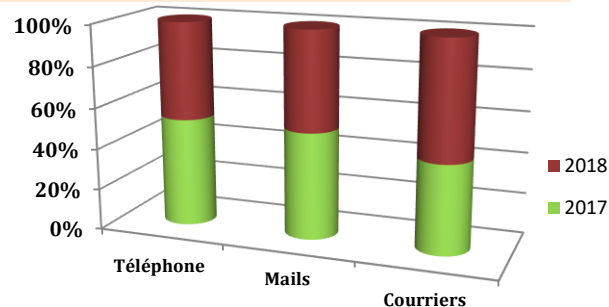
Participation financière aux Syndicats de rivières

En 2018, la Communauté de Communes a versé **6 531 €** au Syndicat mixte de l'Ardoux, **2 283 €** au Syndicat mixte du bassin du Loiret et **50 902 €** au Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron,

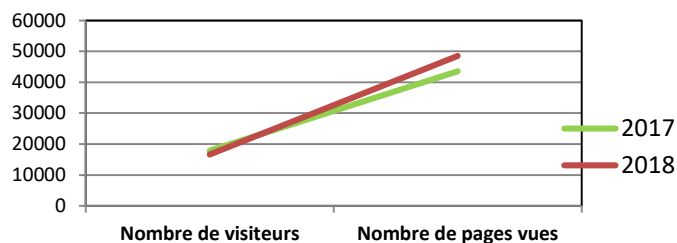
TOURISME

Office de Tourisme des Portes de Sologne

Fréquentation contacts indirects

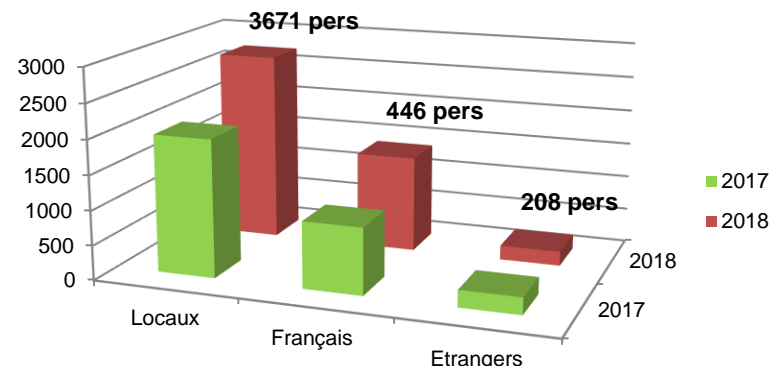


Les tendances des visites virtuelles du site



	2017	2018
Durée moyenne de visite du site	2,6 min	1,41 min
Taux de rebond	60,80%	62,20%

Répartition de la clientèle au guichet



Constat de l'année 2018

Nous observons une hausse de la clientèle française, essentiellement au niveau local, les activités proposées (vide-greniers, spectacles, concerts, animations) sur la Communauté de Communes semblent avoir fait bouger les résidents. Nous pouvons souligner également plus de visiteurs venus des quatre coins de la France pour faire une pause en Sologne, un très bon point pour continuer à faire connaître et valoriser notre belle région en France.

En revanche, la clientèle étrangère a connu une diminution cette année (malgré une clientèle anglaise plus importante), donnant certainement priorité aux bords de Loire.

Le nombre de connexions et de visites virtuelles sur le site internet est quand à lui toujours en hausse d'année en année, d'où l'importance de travailler sans cesse l'image de celui-ci pour le rendre toujours attractif et facile à visiter afin de séduire et attirer encore plus les futurs touristes.

Bureau Touristique de Ligny-le-Ribault :

NB : La Communauté de Communes rémunère les agents saisonniers recrutés pour assurer le fonctionnement estival du Bureau Touristique.

Services et animations proposés tout au long de l'année

* Boutique * Cartes de pêche * Billetterie * Expositions

Rappel : Organisation de « Balades accompagnées » tout au long de l'année et manifestation Noël Gourmand dernier WE de novembre !

Communication et TIC - POINT CYB

« Accueil libre » :

Le Point Cyb propose un accès libre et gratuit à Internet et aux outils multimédias en autonomie ou accompagné. L'accueil libre se déroule au sein de la Maison des Jeunes La Courtille du Mardi au Vendredi.

Le « Règlement Intérieur » à été mis à jour cette année.

Les 119 usagers inscrits utilisent davantage les outils à disposition pour se divertir et gérer leurs documents administratifs (rédaction de CV, lettre de motivation, rapport de stage...) et viennent chercher des conseils.

« Autres animations ponctuelles » :

- Sensibilisation aux Réseaux Sociaux,
- Soirée RetroGaming,
- Création d'affiches,
- Jeu de coopération,
- Réaliser une vidéo en Stop-Motion,
- Création d'un jeu vidéo,
- Fabrication d'une borne d'arcade » (meuble de retrogaming)



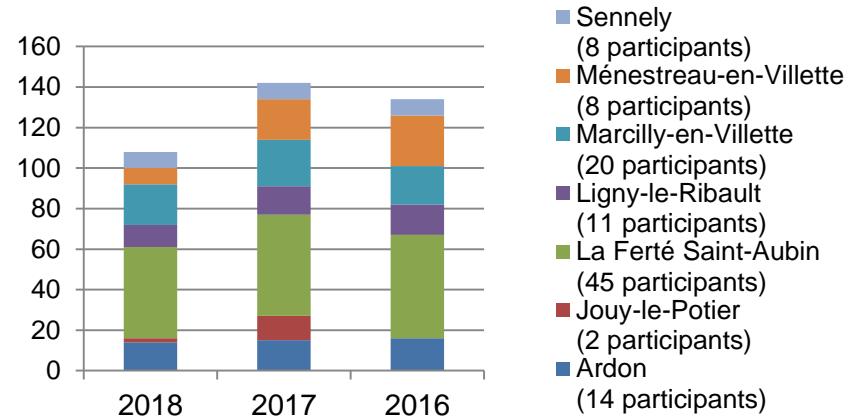
« Enquête sur le fonctionnement du Point Cyb » :

Dans le cadre d'une évolution des ateliers informatiques, La population du territoire a été interrogée de septembre à octobre 2018.

Un panel de plus de 50 réponses a permis d'identifier de nouveaux besoins en matière d'usage des TIC notamment sur l'utilisation des Smartphones, des tablettes numériques et les objets connectés.

« Ateliers numériques » :

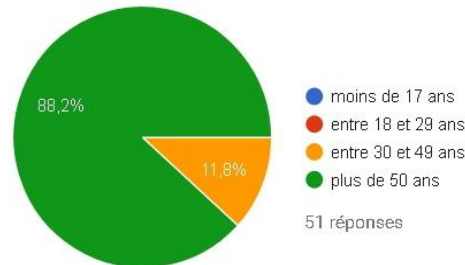
Apprentissage des tablettes, smartphones et ordinateurs
1 atelier par semaine sur chaque commune du Canton



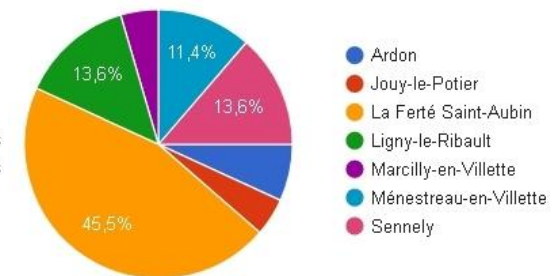
En 2018, il y a eu 152 ateliers et 108 participants différents.

Les principaux thèmes traités sont : Internet, nettoyage, gestion des photos, usage des tablettes et smartphones, déclaration des impôts par Internet, regarder la tv sur un ordinateur, vendre par internet, ...

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?



Dans quelle commune résidez-vous ?



Communication et TIC

Des supports de communication institutionnels :

Un site Internet : www.cc-lafertesaintaubin.fr

Depuis septembre 2010, la Communauté de Communes des Portes de Sologne est dotée d'un site Internet qui détaille la composition et le fonctionnement de la collectivité, donne des informations sur les communes qui la composent et reprend les principales actions menées par la communauté de communes. Il est mis à jour régulièrement.

En 2018, les principales évolutions de notre site ont permis de :

- **Relayer** toutes les informations concernant la procédure SCoT lancée sur notre territoire avec la création d'une page spécifique
- **Valoriser** la réouverture du complexe aquatique le CUBE

Pour l'année 2018, le site a reçu **7 339 visites** et ce sont **17 566 pages** qui ont été vues. Soit pour 2018 une moyenne mensuelle de 610 visiteurs et de 1 463 pages vues.

Cette audience s'améliore rompant avec la chute de fréquentation connue les deux années précédentes. Fortement concurrencé par les réseaux sociaux, la fréquentation d'un site institutionnel est liée aux contenus proposés et aux liens établis avec le réseaux de sites partenaires.

En dehors de la page d'accueil qui permet de faire des zooms sur l'actualité, les pages les plus consultées en 2018 restent très institutionnelles (par ordre de nombre de connexions) : le fonctionnement du Conseil Communautaire, la présentation de l'institution, la composition du Bureau et les délibérations.

En moyenne chaque visiteur consulte 2,39 pages par visite et la durée moyenne de la visite est de quasiment 2 (1:50) minutes.



	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Visiteurs	4 819	5 770	6 363	15 288	13 218	7 381	5 779	7 339
Pages vues	12 609	14 255	17 038	44 596	26 369	17 793	16 486	17 566

Marchés publics passés en 2018

INDICATIONS				
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	montant TTC
FOURNITURE ELECTRICITE	10/2018	EDF	75008	SANS MINI NI MAXI
FOURNITURE DE GAZ	09/2018	GAZPROM	Angleterre	SANS MINI NI MAXI
FOURNITURE DE PAPIER, BUREAU	10/2018	INAPA / LYRECO	91100/59770	SANS MINI NI MAXI
3 SCOT	03/2018	ANTEA	94117	16 952,00 €
PORTAGE DE REPAS A DOMICILE	11/2018	ANSAMBLE	56000	SANS MINI NI MAXI
GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	12/2018	VAGO	33260	SANS MINI NI MAXI
FOURNITURES SCOLAIRES	12/2018	MAJUSCULE	45000	SANS MINI NI MAXI
VERIFICATIONS EXTINCTEURS	12/2018	CHRONOFEU	33370	SANS MINI NI MAXI
CREATION AIRE DE JEUX EXTERIEURS		SOLOGNE ENTRETIEN PA CONCEPT	45240/36100/ 45110	138 610,39 €

Par ailleurs, 11 contrats inférieurs au seuil de 25 000 € H.T ont été passés.